

REPUBLIQUE DU BENIN

Ministère d'Etat chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

UNIVERSITE D'ABOMEY- CALAVI



FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES
ET DE GESTION

Mémoire présenté en vue de l'obtention des crédits associés au diplôme de
LICENCE PROFESSIONNELLE EN SCIENCES ECONOMIQUES

Option : Economie

Spécialité : Economie-Appliquée

THEME

**CORRUPTION, FISCALITE ET
CROISSANCE ECONOMIQUE AU BENIN**

Réalisé & présenté par :

RADJI Cafayatou

&

VIKOU Sergent

Sous la direction de :

Maître de stage :

Mr ZINSOU Jacques

Expert consultant à la CEVEF/DGAE

Maître de mémoire :

Dr HOUENINVO Hilaire

Enseignant à la FASEG

ANNÉE ACADÉMIQUE : 2014-2015

AVERTISSEMENT

LA FACULTÉ DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION (FASEG) N'ENTEND DONNER NI APPROBATION, NI IMPROBATION AUX OPINIONS ÉMISES DANS CE MÉMOIRE. CES OPINIONS DOIVENT ÊTRE CONSIDÉRÉES COMME PROPRES À LEURS AUTEURS.

DEDICACES

Je dédie ce présent mémoire à :

- Ma maman chérie, SANOUSSI Adjaratou, que ce travail soit un début de soulagement de tes peines pour moi.

DEDICACES

- A mon père, VIKOU Houngue, papa Chéri, que ce travail soit un début de soulagement, pour tous les sacrifices consentis pour moi.
- A ma tendre mère Hounpke Babe, pour l'amour infini que tu portes pour moi.

VIKOU Sergent

REMERCIEMENTS

Ce travail ne serait réalisé sans conseil et action soutenus des uns et des autres.

Nous adressons nos sincères remerciement à :

Au Docteur HOUENINVO Hilaire notre Directeur de mémoire pour sa grande disponibilité à notre égard dans l'élaboration de ce travail.

A notre tuteur de stage Monsieur Jacques ZINZOU Expert Consultant à la CVEF/DGAE, à qui nous devons gratitude et reconnaissance pour sa disponibilité à suivre ce travail et à nous donner des conseils utiles.

A Monsieur François ANAGO Ingénieur Statistique Economiste à la DGAE pour l'aide précieuse qu'il nous a accordée et pour avoir accepté mettre sa riche expérience à notre à notre disposition.

Au Doyen de la FASEG, le professeur Charlemagne B. IGUE

Au Docteur Augustin CHABOSSOU, le Vice Doyen de la FASEG et à tout le corps enseignant de la Faculté des Sciences Economique et de Gestion pour les efforts déployés pour notre formation

ABREVIATIONS

ADF : Augmented Dickey Fuller

BM : Banque Mondiale

CNPE : Comite National de Politique Economique

CVEF : Cellule de Veille Economique et Financière

CEDEAO : Communauté Economique Des Etats de l’Afrique de l’Ouest

CTF/MFE : Conseiller Technique aux Finances du Ministre des Finances et de l’Economie

CTF/MEF : Conseiller Technique à l’Economie du Ministre des Finances et de L’Economie

DGE : Direction Générale de l’Economie

DGAE : Direction Générale des Affaires Economiques

DPC : Direction de la Prévision et de la Conjoncture

DA : Direction des Assurances

DIR : Direction de l’Intégration Régionale

DGCPE : Direction de la Gestion et du Contrôle du Portefeuille de l’Etat

DPE : Direction de la Promotion Economique

FMI : Fonds Monétaire International

IDE : Investissement Direct Etranger

IPC : Indice de Perception de la Corruption

MCO : Moindres Carrées Ordinaires

MEF : Ministère de l'Economie et des Finances

PAS : Programme d'Ajustement Structurel

PVD : Pays en Voie de Développement

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PIB : Produit Intérieur Brut

SAF : Service Administratif et Financière

SI : Service Informatique

SP : Secrétariat Particulier

TI : Taux d'Investissement

TOC : Taux d'Ouverture Commerciale

TPC : Taux de Pression Fiscale

UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

LISTES DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

TABLEAUX

Tableau1 Récapitulatif des signes attendus des variables.....	27
Tableau2 : Résultats des tests de stationnarité des variables.....	35
Tableau3 : estimation des paramètres du modèle stabilisé.....	36
Tableau4 : Test d'auto-corrélation des erreurs.....	37
Tableau5 Résultat du test par la méthode de Cochrane-Orcutt.....	38
Tableau6 Résultat de test d'auto-corrélation des erreurs... ..	40
Tableau7 : Résultat de test de normalité de Jarque-Bera.	40
Tableau8: Résultat de test d'homocédasticité des erreurs.....	41

GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution du taux de croissance du PIB.....	30
Graphique 2 : Evolution du taux d'investissement.....	31
Graphique 3 : Evolution du taux d'ouverture.....	32
Graphique 4 : Evolution du taux de pression fiscale.....	33
Graphique 5 : Evolution du niveau de corruption	34

SOMMAIRE

Avertissement	II
Dédicaces.....	III
Dédicaces.....	IV
Remerciement.....	V
Abréviation.....	IV
Listes des tableaux et graphiques.....	VIII
Chapitre1:cadre institutionnel, cadre théorique et méthodologique de l'étude.....	3
Section1 : cadre institutionnel et théorique.....	3
Section2 : Méthodologie de recherche.....	25
Chapitre2 : présentation et analyse des données.....	30
Secion1 : présentation des données de la croissance économique.....	30
Section2 : Analyse économétrique de l'effet de la croissance économique.....	36
Conclusion.....	46
Référence Bibliographique.....	47
Annexes.....	A
Table des Matières.....	P

RESUME

Dans les pays en voie de développement, 50% des potentielles recettes publiques mobilisables échappent aux caisses du gouvernement à cause de l'évasion fiscale et la corruption. L'objectif principal de ce travail est de mesurer l'effet de la corruption et de la fiscalité sur la croissance économique au Bénin. A partir des études empiriques menées, nous sommes parvenus à montrer que la corruption agit négativement sur le taux de croissance du PIB. Pour parvenir à ce résultat, l'étude s'est basée sur un modèle explicatif de croissance économique reliant le taux croissance du PIB, aux variables explicative que sont : taux d'investissement, taux de pression fiscale, taux d'ouverture commerciale et le niveau de la corruption, qui sont assez ignoré dans les développements théoriques fournissant une explication du phénomène de la croissance économique au Bénin. Il ressort des résultats des tests pratiques que les variables niveau de corruption et taux de pression fiscale affectent respectivement négativement et positivement la croissance économique du Bénin conformément à nos hypothèses.

INTRODUCTION

Tous les pays du monde sont dans une course dynamique de développement imposée par la mondialisation. Cependant, ils sont confrontés à d'énormes difficultés qui entravent leur élan. Parmi celles-ci, un regard particulier est porté sur un phénomène grave : la corruption. La corruption fait intervenir deux parties : le corrupteur et le corrompu. Pour transparency international, la corruption est définie comme l'abus d'une fonction en vue d'en tirer des avantages personnels.

De plus la corruption est un fléau qui n'épargne aucun pays. Qualifiée d'active ou de passive selon qu'elle est pratiquée par le corrupteur et le corrompu. Elle est une infraction qui existe, quelle que soit la nature ou la valeur de l'avantage. Les prototypes de ce phénomène ont pour noms : avantages matériel et immatériel. Il existe plusieurs manifestation de corruption au nombre desquelles il convient de citer : le népotisme, la fraude, le détournement des fonds et de bien etc. Elle diminue progressivement le développement des pays ; c'est le cas par exemple d'Ukraine, de l'Indonésie, de la Birmanie et aussi du Bénin. La question de la corruption a suscité des attentions au Bénin à partir des années 80 au cours de la crise économique consécutive aux chocs pétroliers. L'ampleur du fléau a été marquée notamment à partir des années 85 avec des difficultés de trésorerie enregistrées au niveau de l'Etat béninois.

L'une des conséquences de la corruption est son impact négatif sur les agrégats économiques et plus particulièrement sur le PIB. Au moins deux canaux de transmission directs de cet impact sont connus : la baisse des niveaux de recettes qui réduit les capacités d'invention de l'Etat et la baisse de l'efficacité des dépenses publiques qui entraîne l'impact de celles-ci sur l'économie. A ceux-ci s'ajoutent des canaux indirects comme la perte de l'intérêt du pays par les investisseurs potentiels qui réduisent les perspectives de croissance. Le niveau des recettes publiques explique celui des dépenses, il est supposé que l'un des canaux de transmission de la mobilisation des ressources fiscales sur la croissance passe par les dépenses publiques qui affectent à court et long terme le niveau de production. Le secteur le plus touché

par le phénomène de la corruption est la douane. La douane béninoise est un secteur stratégique en raison du rôle qu'elle joue dans le cadre de la politique fiscale. En effet, le budget de l'Etat est essentiellement fiscal et une bonne partie des recettes provient des taxes et des droits de douanes. En raison de cette place de choix qu'occupe la douane, il est clair que toute entrave à la mobilisation des recettes implique une perte à gagner pour l'Etat.

IL est donc important de réfléchir sur l'effet de la corruption et de la fiscalité sur la croissance économique au Bénin. C'est ce qui fait l'objet de cette étude sur la période de 1980 à 2014 intitulée corruption, fiscalité et la croissance économique au Bénin. Elle s'inscrit dans le cadre du mémoire de licence professionnelle de fin de formation à La Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) de l'université d'Abomey calavi. Pour cela nous avons effectué un stage académique d'une durée de 3 mois à la DGAE.

Le plan de la présente étude sera subdivisé en deux chapitres : le premier chapitre fait le point du cadre institutionnel, du cadre théorique et méthodologique de l'étude et enfin le second chapitre fera l'objet de la présentation et analyse des données.

CHAPITRE1 : Cadre institutionnel, cadre théorique et méthodologie de l'étude

Dans ce chapitre, il sera question de présenter la structure d'accueil, le déroulement du stage, de circonscrire le problème, de présenter les objectifs que vise l'étude, de formuler des hypothèses à vérifier et enfin de faire une revue de la littérature ayant rapport à la thématique.

Section 1 : Cadre institutionnel et théorique de l'étude

paragraphe1 : Cadre institutionnel.

Cette section abordera les attributions et l'organisation de la DGAE, la présentation de la DPE et pour finir le déroulement du stage et les difficultés rencontrées au cours du stage.

1 - Attribution de la DGAE

Conformément aux dispositions de l'article 56 du Décret n° 2005-110 du 11 mars 2005 portant Attributions, Organisations et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances, la Direction Générale de l'Economie(DGE), l'actuelle Direction Générale des Affaires Economiques(DGAE) du Ministère de l'Economie et des Finances(MEF) est chargée de:

✓ Proposer des mesures de politiques économiques et financières à court, moyen et long terme au gouvernement, évaluer leurs effets sur les principales variables macro-économiques et monétaires et suivre leur mise en œuvre ;

✓ élaborer des informations prévisionnelles sur l'évolution économique et financière du Bénin ;

✓ assurer le contrôle de l'Etat sur les opérations d'assurances, sur la promotion du marché national d'assurances et de veiller à la sauvegarde des intérêts des assurés et bénéficiaires de contrat d'assurances ;

✓ proposer et suivre l'exécution de la politique d'intégration économique régionale du Gouvernement et de veiller à la mise en œuvre des mécanismes de la

surveillance multilatérale des politiques économiques dans le cadre de l'intégration régionale ;

✓ préparer et conduire en collaboration avec les structures concernées les programmes de suivi, de restructuration ou de privatisation des entreprises semi-publiques ou publiques, de même que les programmes de promotion des investissements privés ;

✓ suivre la gestion des entreprises publiques, semi-publiques ou entités assimilées.

2-Structure organisationnelle de la DGAE

La Direction Générale des Affaires économiques(DGAE) comprend cinq(05) directions dont la Direction de la Prévision et de la Conjoncture(DPC), la Direction des Assurances(DA), la Direction de l'Intégration Régionale(DIR), la Direction de la Gestion et du Contrôle du Portefeuille de l'Etat(DGCPE) et la Direction de la Promotion Economique(DPE). Outre ces Directions, il est rattaché à la Direction Générale des Affaires Economiques le secrétariat permanent du Comité National de Politique Economique(CNPE) et la Cellule de Veille Economique et Financière(CVEF). La Direction dispose par ailleurs d'un Service Administratif et Financière(SAF), d'un Service Informatique(SI) puis d'un Secrétariat Particulier(SP).

3-Missions de la DGAE

Sous la supervision du Directeur General, les Directions techniques, le SP\CNPE et la CVEF sont charges de mettre en œuvre leurs attributions respectives, qui se résume comme suit :

Direction de Prévision de la Conjoncture

Elle est chargée, entre autres :

- de proposer et de mettre en œuvre une stratégie économique nationale ;

- de faire de diagnostic réguler de l'économie d'en déterminer des implications à court, moyen et long termes sur les agrégats macro-économiques et monétaires ;
- de participer à l'évaluation, à l'analyse et à la prévision des agrégats macro-économiques et monétaires ;
- d'établir des prévisions financières et les objectifs budgétaires compatibles avec les contraintes économiques.

Direction des assurances

Elle est chargée entre autres :

- de la conception, de la surveillance, de l'application et de la réglementation nationale en matière d'assurance ;
- de l'étude et de la proposition au Gouvernement de toutes mesures susceptible d'assurer et de parfaire la promotion du marché national des assurances ;
- du suivi du déroulement du règlement à l'amiable des litiges nés sur le marché entre assureurs et/ou intermédiaires d'une part, et entre assureurs, assurés et bénéficiaires des contrats d'autre part, qui lui sont soumis ;
- de la mise en œuvre de la tutelle du ministre chargé des finances sur le secteur des assurances en exerçant le contrôle de l'Etat sur les compagnies d'assurances, sur les intermédiaires et autres experts opérant sur le territoire national.

Direction de l'Intégration Régional

Elle est chargée, entre autres:

- de proposition et de l'exécution de la stratégie du Gouvernement en matière d'intégration régionale ;
- des fonctions d'antenne nationale de la communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest CEDEAO, de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine UEMOA et de tous les autres organismes d'intégration régionale

d'une part, et de celle de courroie de transmission entre leurs organes exécutifs et les administrations de la République du Bénin d'autre part ;

- de réflexion sur les voies et moyens pour accélérer le processus d'intégration économique ;
- de la définition et de la mise en œuvre des actions requises en vue de tirer les avantages liés à l'appartenance du Bénin aux organismes d'intégration économique régionale ;

Direction de la Gestion et du Contrôle du Portefeuille de l'Etat

Elle est chargée, entre autres :

- d'apprécier l'efficacité de la gestion des entreprises publiques et semi-publiques par rapport aux normes de gestion arrêtées à l'échelon national ou international ;
- de formuler toutes propositions ou recommandations de nature à améliorer la gestion administrative, financière et comptable des Sociétés d'Etats et Officiels ;
- de faire procéder par les ministères et autorités de tutelle aux redressements et corrections découlant des résultats de contrôle de gestion ;
- d'assurer une assistance aux Entreprises Publiques par le compte de l'Etat et du Gouvernement.

Direction de la Promotion Economique(DPE)

Elle est chargée, entre autres :

- d'analyser l'évaluation de l'environnement des entreprises sur le territoire national et proposer des solutions y relatives ;
- de procéder à l'étude des doléances formulées par les opérateurs économiques à l'endroit du Ministre de l'Economie et des Finances et de formuler des propositions à lui soumettre ;
- de contribuer à la diffusion des décisions et actions ayant des implications sur l'activité des entreprises ;

- D'appeler l'attention du Ministre de l'Economie et des Finances sur les faits susceptibles de perturber l'activité économique ou de ralentir l'investissement privé.

Secrétariat Permanente du Comité National de Politique économique

Il est chargé, entre autres :

- Du suivi de la collecte, de la centralisation et de la mise en cohérence des données statistiques devant servir dans le cadre de la surveillance multilatérale ;
- D'assurer l'élaboration des rapports périodiques de la surveillance multilatérale ;
- D'assurer l'élaboration des programmes pluriannuels de convergences.

Cellule de Veille Economique et Financière

Elle est chargée, entre autres :

- D'analyser les politiques économiques, budgétaires et financière qui sont menées dans les pays de la sous-région ;
- D'examiner l'évolution de l'environnement national, régional et international ;
- De mettre en exergue les menaces stratégique pour le Benin ;
- De procéder aux études spécifiques permettant de proposer des mesures ou des actions propres à endiguer ces menaces.

4- Déroulement du stage et difficultés rencontrées au cours du stage

4-1-. Déroulement du stage

Notre stage a débuté le 11 Janvier 2015 à la DGAE pour une durée de trois mois, plus précisément à la CVEF, elle est présentée en sept articles à savoir :

Article1 : Dans le cadre de l'objet du présent arrêté, la cellule de Veille Economique et Financière (CVEF) a pour mission en particulier :

- De collecter et d'analyser les données relatives aux politiques économiques, budgétaires et financiers qui sont menées dans les pays de la sous-région notamment le Nigeria, le Ghana, le Togo, la Cote d'Ivoire, le Sénégal et les pays de l'Hinterland ;
- D'examiner l'évolution de l'environnement national, et international ;
- De mettre en exergue les menaces pour le Benin ;
- De procéder aux études spécifiques permettant de proposer des mesures ou des actions pour éviter ou atténuer les externalités négatives ;
- D'identifier les opportunités qu'offre l'environnement et de proposer les menaces ou actions permettant de les saisir aux fins du développement du pays ;
- De rendre compte des résultats de ces travaux à un Comité Technique créé à cet effet.

Article 2 : sont membres du Comité Technique de la Cellule de Veille Economique et Financière (CVEF), les membres du cabinet et responsable des structures ci-après :

- Conseiller Technique aux Finances du Ministre des Finances et de l'Economie (CTF\MFE) ;
- Conseiller Technique à l'Economie du Ministre des Finances et de l'Economie (CTF\MEF) ;
- Secrétariat Technique de la Commission Nationale pour le Développement de la Lutte contre la Pauvreté (ST\CNDLP) ;
- Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) ;
- Direction Générale des Impôts et des Domaines (DGID) ;
- Direction Générale des Douanes et Droits Indirects (DGDDI) ;
- Direction Générale de Budget (DGB) ;
- Direction Générale de la Caisse Autonome d'Amortissement (DG\CAA) ;
- Direction Générale de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (DN\BCEAO) ;
- Direction Générale de l'Economie (DGE) ;

- Direction Générale de l'Institut Nationale de la Statistique et de l'Analyse Economique du Ministère chargé de la planification et du Développement(DG\INSAE) ;
- Direction de la Planification Stratégique(DPS) du Ministère charge de la Planification et du Développement ;
- Direction Afrique et Moyen Orient(DAMO) du Ministère des Affaires Etrangères et de l'Intégration Africaine(MAEIA) ;
- Patronat ;
- Chambre de Commerce et de l'Industrie du Benin(CCIB).

Article 3 : La cellule est animée par une équipe technique composée de quatre experts à savoir :

- Deux macro-économistes ayant des expériences avérées dans le domaine de la gestion de la politique économique ;
- Un micro-économiste ayant une bonne maîtrise des questions relatives à la conjoncture nationale, régionale et internationale ;
- Un sociologue ayant une expérience avérée des caractéristiques socioéconomiques des pays de l'Afrique de l'Ouest.

Article4 : La cellule est logée à la Direction Générale de l'Economie et le Directeur Général en assure la coordination.

Article5 : La cellule peut faire appel à toute personne dont la compétence lui parait utile à la réalisation de sa mission.

Article6 : Le chef de la cellule est nommé par Arrêté du Ministre des Finances et de l'Economie.

Article7 : Des moyens matériels et financiers adéquats sont mis à la disposition de la cellule pour l'accomplissement de sa mission.

4-2- Difficultés confrontées au cours du stage

Le séjour passé à la DGAE nous a permis de relever quelques difficultés liées à la gestion des stagiaires. Entre autres, nous pouvons énumérer : le manque de bureau pour les stagiaires à cause d'une forte demande de stage académique adressée à la DGAE. Les directions dans lesquelles sont orientés les stagiaires se voient dans l'exigence de mettre ensemble tous les stagiaires dans une même salle. L'inconvénient est que les maîtres de stage n'arrivent pas à prendre connaissance de tous les groupes de stagiaires ; ils n'arrivent non plus à prendre connaissance de tous les thèmes de recherche. Nous notons aussi la collecte tardive des données statistiques ce qui retarde l'évolution de la rédaction du mémoire.

Paragraphe2 : Cadre théorique

I- Problématique, Objectifs et hypothèses de l'étude

Dans ce paragraphe il sera question de définir la problématique de l'étude, les objectifs et les hypothèses.

1- PROBLEMATIQUE

Généralement les pays recherchent les taux de croissance économique de plus en plus élevé, c'est-à-dire création de beaucoup de richesse, cette croissance étant mesurée par la production, les pays vont donc chercher à accroître leurs productions. Le gouvernement ou l'Etat joue un rôle important dans le développement de son pays ou de sa nation. Diverses activités telles que : l'investissement public ou dépense publique, nécessite des ressources. Toutes choses étant indispensables pour le développement socio- économique d'un pays. Pour financier ses dépenses, l'Etat dispose des différents moyens. Il peut lever les impôts ; créer discrétionnairement de la monnaie et emprunter sur le marché financier des capitaux. La fiscalité génère des ressources financières pour l'Etat et il arrive à respecter son budget grâce à cette fiscalité. Cette dernière permet donc à l'Etat d'effectuer ses dépenses gouvernementales que sont les investissements publics notamment les infrastructures collectives : routes, centres de santé, moyens de communication, éducation, école, etc.... financer le micro crédit aux plus pauvres, paiement des salaires. Ses dépenses satisfaits les besoins communautaires la satisfaction de ces besoins se traduire par le développement.

Mais dans les pays d'Afrique en général et au sud du Sahara en particulier, l'essentiel des ressources de l'Etat est constitué des recettes fiscales. Ainsi dans la plupart de ces Pays en Voie de Développement(PVD) dont le Bénin, le prélèvement fiscal est considéré comme un moyen sûr pour l'Etat d'assainir ses recettes budgétaires. Il apparait donc que la politique fiscale occupe une place de choix dans les décisions de politique économique qui passe par une augmentation des recettes fiscales (Silamane Savadogo, 2001). A ce titre, en vu de promouvoir et d'accélérer la

croissance économique au Bénin, les ressources fiscales intérieures seront sollicitées pour soutenir l'agriculture, l'industrie et créer un climat incitatif aux activités du secteur tertiaire. Dans cette logique, la croissance économique a repris au Bénin depuis les années 90 avec une augmentation des recettes fiscales annuellement (les recettes fiscales sont passées de 39,6 milliards à 534,7 milliards de 1990 à 2000 tandis que le PIB est passé de 517.577803 milliards à 1223,9 milliards sur la même période) (Da matha sant'anna Sedjro, 2001).

Les pays en voie de développement, ceux de l'Afrique en générale et en particulier le Bénin sont confrontés à un problème de mauvaise mobilisation des recettes fiscales. Ce problème s'explique par plusieurs raisons parmi lesquelles figures : l'évasion fiscale, la corruption, toutes ses raisons se traduisent par le fait que toutes les richesses collectées ne sont pas directement à la production. La corruption diminue donc le niveau des recettes collectées, la croissance aussi s'en trouve pénalisée. En effet, la mobilisation des recettes fiscales est étroitement liée à la qualité de l'administration publique en charge de sa collecte et par la qualité des contrôles effectués dans cette administration. Certains comportements (de rente, de prédateurs et de corruption) de l'administration fiscale peuvent réduire les performances attendues par les autorités publiques (Attila et al. 2009). Des études menées dans les pays en développement révèlent que 50% et plus des potentielles des recettes publiques mobilisables échappent aux caisses de l'Etat à cause de l'évasion fiscale et de la corruption (Fjeldstad et Tungodden, 2001).

La corruption est un phénomène complexe et multidimensionnel. Beaucoup d'auteurs s'accordent sur la difficulté de trouver une définition consensuelle du phénomène, pourtant universel. Parler d'universalité suppose cependant la prise en compte des diversités au niveau social, politique, économique. Aussi, dans une tentative de définition, deux risques se posent : celui de se fier à une définition trop restreinte ou au contraire de donner une définition trop large qui permet difficilement d'appréhender concrètement le phénomène de la corruption. De plus, la corruption peut être perçue comme un problème structurel émanant du système politique ou économique ou encore comme un problème socioculturel ou individuel (Amundsen,

Sissener et Soreide, 2000 ; Rose-Ackerman ; 1999). Depuis le début des années 1980, la corruption est placée au cœur des débats de politique internationale et de développement. Elle est un phénomène planétaire qui ne cesse de gagner du terrain dans les pays à économie de transition (Begovic, 2007). Cette montée se fait dans un contexte caractérisé par des niveaux d'inégalité les plus élevés qu'a connus l'histoire. Au terme d'une mission du Fonds Monétaire International (FMI) au Bénin du premier au 12 Juillet 2013 Christine Dietrich, chef de mission, constate que la progression des recettes fiscales a été plus faible que celle de l'économie. Ces problèmes sont considérés comme une source de la faiblesse de la croissance économique.

De nombreuses initiatives visant à éradiquer la corruption sont prises par les organisations internationales telles que la Banque Mondiale (BM), le Fonds Monétaire International (FMI), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), etc. Il s'agit notamment de redéfinir le rôle de l'Etat afin de permettre la gestion efficace des ressources disponibles. Cette redéfinition suppose un renforcement des institutions publiques, l'instauration des régimes démocratiques et la participation des populations au processus de décision et à la gestion des affaires publiques.

L'économie béninoise a renoué avec le rétablissement progressif des grands équilibres macroéconomiques et la croissance économique qui a été en moyenne de 4,65% de 1991 à 2002 sous l'effet des réformes budgétaires qui inopinément n'ont même pas perdu le long d'une décennie. Cependant depuis 2002, on observe un ralentissement de la croissance qui est passé de 4,4% à 4% en 2003 et à 2,3% en 2004 (source FMI) en liaison avec la baisse des activités portuaires, la chute du coût du coton des restrictions commerciales imposées par le pays voisin de l'Est, la faible diversification des exportations.

Notre recherche se repose sur les questions que sont :

- La corruption influence-t-elle le niveau de la croissance économique?

- Quels sont les effets interactifs de la corruption avec les différentes composantes de la fiscalité sur la croissance économique?

2. Objectifs et hypothèses de recherche

2-1 OBJECTIFS

Objectifs général

Analyser l'influence de la corruption et de la fiscalité sur la croissance économique au Bénin.

Objectifs spécifiques

- Evaluer l'effet de la corruption sur la croissance économique au Bénin.
- Mesurer l'impact de la fiscalité sur la croissance économique du Bénin.

2-2 Hypothèses

- La corruption affecte négativement la croissance économique au Bénin.
- La fiscalité explique positivement la croissance économique au Bénin.

II- Revue de littérature

Il s'agira dans ce paragraphe de passer en revue les différents travaux effectués avant nous et qui ont un rapport avec notre thème.

1- REVUE THEORIQUE

Cette partie sera consacrée à l'étude théorique de la corruption et de la fiscalité sur la croissance économique. On abordera en premier lieu la relation existante entre la corruption et la croissance économique, en second lieu celle existante entre la fiscalité et la croissance économique et enfin celle entre la corruption, la fiscalité et la croissance économique.

1-1-Relation entre la corruption et la croissance économique.

La corruption induit une mauvaise allocation des ressources. Elle diminue la productivité et l'efficacité générale de l'économie. Elle peut être la source de la perte d'emplois durables dans les entreprises au profit des emplois précaires dans le secteur informel. Ainsi la corruption réduit non seulement la croissance économique et le développement par une mauvaise allocation des ressources, elle entraîne aussi la mauvaise utilisation des ressources et même la perte du capital humain. Mais elle entrave également le développement par son impact négatif sur le revenu, l'instruction et la santé. La corruption est également à l'origine du déficit de la Balance des Paiements et de l'établissement par l'administration publique, de fausses statistiques servant de bases aux politiques économiques. C'est aussi le point de vue de Myrdal (1971) qui soutient que la corruption constitue un obstacle de taille pour le développement. Cette vision négative de la corruption est confortée par l'analyse économétrique menée par Mauro (1995) selon lequel la corruption retarde la croissance et réduit l'investissement. De tels résultats justifient les réformes de bonne gouvernance (Seligson, 2002). Bliss et Di Tella (1997) montrent que la corruption augmente les coûts des firmes, diminue la production et par voie de conséquence réduit la croissance économique. Tanzi et Davoodi (2000) trouvent que la corruption augmente les dépenses totales du gouvernement et par voie de conséquence réduit la

croissance économique. Wei (2000) constate que la corruption a un impact négatif sur l'apport de l'Investissement Direct Etranger (IDE), toutes les choses égales.

Ce n'est pas le point de vue de Huntington (1968) qui considère la corruption comme une conséquence de la modernisation qui ne devrait pas avoir d'impact majeur sur le développement. La théorie la plus ancienne mais optimiste considère que la corruption « lubrifie le mécanisme économique » ou « engraisse la roue économique » et rend les économies plus efficaces (Méon et Sekkat, 2005). Ce courant soutient que l'élimination complète de la corruption (une distorsion parmi d'autres) n'est pas forcément une source d'amélioration du bien-être : il faut donc préférer des solutions de second rang. La corruption peut permettre une allocation efficace des ressources publiques (ressources financières et ressources humaines) en allouant ses ressources vers les agents les plus productifs et accélérer les procédures administratives (Lui, 1985). Ici la corruption est considérée comme un remède à des distorsions (politiques gouvernementales non efficaces) et non comme une distorsion de plus. Elle est supposée sous contrôle des agents publics et ne doit pas réduire les ressources publiques.

1-2-Relation entre la fiscalité et la croissance économique.

La fiscalité est un révélateur du pouvoir car elle permet d'observer les rapports multiples entre la dynamique des structures économiques et les politiques de l'Etat, entre les finances publiques et la légitimité du pouvoir entre le gouvernement et les différents partenaires sociaux, entre les hommes politiques et les hommes d'affaires.

Selon BOBE Bernard(1980), la fiscalité est l'ensemble des prélèvements pécuniaires obligatoires effectués par les administrations publiques à titre définitif et sans contrepartie en vue de mobiliser les ressources nécessaires susceptibles de résoudre les problèmes d'ordre pécuniaire. Sur le plan de la gestion économique, la fiscalité est à la fois instrument et système. De ce point de vue, elle permet au gouvernement d'orienter sa politique économique, bien plus, c'est un instrument d'orientation macroéconomique de la dépense ou de la consommation, bref de la

demande. Lucien MEHL (1984) quant à lui définit la fiscalité comme une prestation pécuniaire requise des personnes physiques ou morales de droit public et éventuellement de droit privé, d'après leurs facultés contributives, par voie présente comme une matière qui entre dans le domaine de la légitimité et de la souveraineté d'autorité, à titre définitif et sans contrepartie déterminée en vue de la couverture des charges publiques et des autres, collectivités territoriales. Derrière toutes ces définitions l'on comprend aisément que la fiscalité dans ses relations avec le monde économique est une réalité et un concept complet. Il se dégage de toutes ces définitions que la fiscalité joue également sur l'investissement.

Bodin Jean (1576) est l'un des premiers économistes à s'intéresser depuis le 16^{ème} siècle à la question de la fiscalité. S'en suivront à partir du 17^{ème} siècle d'autres auteurs, mais ceux-ci s'intéressaient au rôle financier de la fiscalité. Ce fut ainsi, jusqu'à la naissance de l'école classique au 18^{ème} siècle. C'est à partir du 18^{ème} siècle que la fiscalité a été perçue comme pouvant influencer l'activité économique. Cependant, le rôle de la fiscalité a été différemment traité selon les écoles de pensée.

Pour les classiques, l'intervention de l'Etat est neutre. Cela tient du fait que pour eux, la somme des intérêts individuels conduit à l'intérêt général. En termes d'illustration, citons le père de l'économie classique, Adam Smith (1776) qui dit ceci : « Puisque tout individu s'efforce autant qu'il est capable d'employer son capital dans l'intérêt de l'industrie nationale, et de diriger ainsi cette industrie de telle sorte que son produit soit de la plus grande possible, tout individu travaille nécessairement, à rendre le revenu annuel de la société aussi grand qu'il peut..., en agissant ainsi, il n'a d'autre but que son propre gain et, est, en ceci comme dans beaucoup d'autres cas, conduit par une main invisible, à réaliser une fin qui n'était nullement dans ses intentions. »

Selon les classiques, il ne peut donc avoir d'intervention positive dans l'économie. « La fiscalité, sous toutes ses formes, n'offre qu'un choix de maux », écrit Ricardo. Une intervention de l'Etat ne ferait qu'entraver la bonne marche de l'économie. Ils préconisaient de minimiser les prélèvements fiscaux ainsi que les dépenses publiques. Pour Ricardo, les prélèvements fiscaux entravent la croissance

économique. En effet, il dénonça le rôle néfaste des prélèvements fiscaux sur la croissance en Angleterre entre 1793 et 1815 en ces termes : « ... *il faut reconnaître que sans les prélèvements de l'impôt, cet accroissement de la richesse eût été bien plus rapide...* »>>

Depuis ADAM Smith(1776), d'autres économistes ayant une vision de la croissance, ont associé la croissance à plusieurs qualificatifs : illimitée, limitée, instable. Elle peut se définir comme un accroissement durable de sa dimension accompagnée de changements de structure et conduisant à l'amélioration du niveau de vie. Dans ses recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations, il fait ressortir le rôle de la division du travail (surplus, marché, gains de productivité) comme facteur de croissance. Cette division du travail se trouve renforcée par la participation du pays au commerce international (théorie des avantages absolus la justice de l'impôt : « les sujets de chaque Etat doivent contribuer aux dépenses de gouvernement, autant que possible en raison de leurs facultés respectives, c'est-à-dire en proportion du revenu dont ils jouissent respectivement sous la protection de l'Etat »).

Pour Thomas Malthus(1796), dans son essai sur le principe de population, il considère que la croissance est limitée en raison de la démographie galopante.

Pour Schumpeter (1945), cinq catégories d'innovation sont à distinguer : la fabrication d'un nouveau produit, l'introduction d'une méthode de production nouvelle, l'ouverture d'un nouveau débouché, la conquête d'une nouvelle source de matière première, la mise en œuvre d'une nouvelle méthode d'organisation de la production.

Ainsi, les classiques étaient catégoriquement opposés à toute intervention de l'Etat dans l'économie. Il a fallu donc attendre le 20^{ème} pour assister à une remise en cause de cette conception par l'économiste anglais, John Maynard Keynes, dit père de la macroéconomie contemporaine.

L'étude des effets de la fiscalité sur la croissance diffère suivant les deux grandes familles de modèle de croissance : croissance exogène et endogène

La théorie de croissance exogène décrite par Solow (1956), Swan (1964), Cass (1965) considère des économies où la fonction de production dépend de deux facteurs : le travail et le *capital*. Le produit total de l'économie sert à la consommation (C) et à l'accumulation du capital I . Le modèle de croissance exogène ainsi décrit présente deux propriétés principales (King et Rebelo, 1990) : (d'un taux de croissance asymptotique constant et l'optimalité des allocations de ressources dans un environnement concurrentiel en l'absence d'interventions publiques. Dans les modèles de croissance exogène, l'effet de la politique fiscale n'affecte donc le taux de croissance que durant la transition vers l'état stationnaire (Easterly et Rebelo, 1993). L'effet est donc de court terme et les différences dans les systèmes d'imposition déterminent le niveau du produit mais pas le taux de croissance.

Dans les modèles de croissance endogène, les effets de la politique fiscale peuvent être permanents, mais sous certaines conditions portant sur l'accumulation du capital (King et Rebelo 1990). La loi des rendements d'échelle constants signifie qu'une augmentation simultanée de la quantité des facteurs de productifs d'une proportion donnée accroît le niveau de production de cette même proportion. L'hypothèse de productivité marginale décroissante signifie qu'une augmentation de l'un des facteurs de production accroît le niveau de production mais cet accroissement diminue au fur et à mesure que la quantité de ce facteur augmente. Myles (1999) fournit une analyse comparée des modèles de base traitant de l'effet de la fiscalité sur la croissance endogène (Chamley, 1986 ; Lucas, 1990 ; King et Rebelo, 1990 ; Jones et al, 1993 ; Laitner, 1995). L'innovation (Lucas, 1990), sur l'élasticité de substitution entre le capital physique et le capital humain (King et Rebelo, 1990) et sur l'élasticité de l'offre de travail (Jones et al, 1999 ; Stokey et Rebelo, 1995).

1-3-Relation entre la corruption, fiscalité et la croissance économique

Sur le plan économétrique, de nombreuses études ont certes analysé l'effet de la fiscalité, de la structure fiscale ou encore plus particulièrement de la politique fiscale sur la croissance (King et Rebelo, 1990 ; Martin et Sur, 1990 ; Barro et Sala-I-Martin, 1992 ; Easterly et Rebelo, 1993 ; Barro, 1997 ; 1998 ; Chen, 2003 ; Lee et Gordon, 2005). Mais, il n'existe pas, à notre connaissance, d'étude économétrique centrée sur l'influence de la corruption dans l'explication de l'interaction de la fiscalité et la croissance économique. Aussi, tentons-nous de pallier cette lacune de la littérature empirique.

Du point de vue théorique, les auteurs comme Barreto et Alm (2003) et Coppier (2005) ont analysé l'interaction entre la corruption, la fiscalité et la croissance. Toutefois à la différence de ces auteurs, nous modélisons la corruption de deux manières : le pot de vin prélevé sur les dépenses publiques et celui extrait sur les recettes publiques. En effet, Coppier (2005) considère que la corruption affecte le profit des entreprises tandis que Barreto et Alm (2003) définissent la corruption comme une rente indirecte prélevée par l'agent public qui crée une situation de monopole dans la fourniture des biens publics. Par ailleurs, si Coppier (2005) a su mettre en évidence les implications de l'influence de la corruption sur le lien entre fiscalité et croissance, en revanche Barreto et Alm (2003) se sont plus focalisées sur les effets en termes de bien-être.

2- REVUE EMPIRIQUE

La relation entre la corruption et la croissance économique via l'investissement est faible et significative, mais parfois fragile. Honlonkou (2007) parvient également à montrer que la corruption n'entraîne pas toujours la croissance économique surtout dans les pays en voie de développement. Il ressort par ailleurs d'une étude faite en 2004 par la Banque Mondiale sur les ramifications de la corruption dans le secteur des services d'une amélioration de l'écart – type de l'indice de corruption du guide international du risque – Pays donne lieu à une baisse de 29% du taux de mortalité infantile, à une augmentation de 52% de la satisfaction chez les bénéficiaires de soins

de santé publique et à un accroissement de 30% à 60% de la satisfaction du Public devant l'amélioration des routes. Les études montrent aussi que la corruption nuit à la croissance, compromet la formation de capital, réduit l'efficacité de l'offre au développement et accroît l'inégalité des revenus et la pauvreté.

Dubly et Montmaquette (1987) dans une étude empirique ont tenté d'approcher la corruption par ses effets supposés sur la structure fiscale et ont abouti à la conclusion qu'elle induit un taux d'impôt excessif.

Mauro (1995) se basant sur des données fournies par une agence privée de rating (Business International) mène une analyse statistique des conséquences de la corruption. Elle lui permet de mettre à jour deux relations extrêmement fortes :

-L'investissement privé et la croissance économique d'un pays sont fortement et négativement corrélés avec son niveau de corruption.

-La corruption s'accompagne statistiquement d'autres dysfonctionnements institutionnels telles que l'inefficacité bureaucratique, celle du système juridique et l'instabilité politique.

Selon ce même auteur, seules deux alternatives sont possibles. Soit la corruption reste limitée, et le contrôle central possible, soit au-delà d'un seuil, l'ensemble paraît s'écrouler à taux croissant.

Mais ce raisonnement est controversé par certains auteurs qui soutiennent qu'une certaine corruption est désirable pour deux raisons principales (Leff, 1994).

La première est qu'en jouant le rôle d'une prime par tâche effectuée par l'argent le surcote encaissé par ce dernier l'incite à travailler beaucoup plus. La deuxième raison est que la corruption permet aux entrepreneurs une administration inhibitrice. Ainsi la corruption permet par exemple « d'huile de rouages » d'une administration rigide (Berdhan, 1997). Selon cette ligne de pensée, dans le contexte de certaines régulations envahissantes des pays en développement; la corruption peut accroître l'efficacité économique.

Cette pensée est soutenue par la théorie selon laquelle dans un environnement de préexistence de politiques génératrices de distorsions où il est impossible d'atteindre l'optimum parétien, les politiques correctrices, en fait défailtantes, permettent d'aboutir à un optimum de second rang. Ainsi dans les pays où des salaires sont bas et où les biens et services ne sont pas vendus à leur vraie valeur sur des marchés parfaitement régulés, la corruption restaurerait le mécanisme des prix et améliorerait l'allocation des ressources (Lui, 1996)

Honlonkou (2007) sur les traces d'autres auteurs va tenter de démontrer la fausseté de cette augmentation. Car en exigeant un surcôt, l'argent exclut certains bénéficiaires potentiels de l'accès à des biens publics ce qui crée des problèmes d'équité. Par ailleurs il affirme que l'argument du « graissage des rouages administratifs » ou « crée et allonge artificiellement les rangs » Pour pouvoir imposer un surcôt aux bénéficiaires potentiels. On perçoit ainsi pourquoi la corruption, acceptée comme correctrice d'une situation initiale inefficace, peut elle-même aggraver cette situation. Dans une large mesure, l'instabilité politique en Afrique, d'état de non droit, est attribuée à la corruption (Umo, 1986).

L'effet de la fiscalité sur l'accumulation du capital est direct. Elle peut affecter l'offre de l'épargne et la demande de l'investissement de plusieurs manières :

- L'épargne du gouvernement et ses dépenses en capital ne sont pas totalement compensées par les changements de l'épargne et de l'investissement privés.
- L'épargne privée peut être affectée à travers l'impôt sur les intérêts de l'épargne, le changement dans les revenus présents et futurs induits par les politiques fiscales (législation en matière de sécurité sociale)
- L'investissement privé peut être affecté si l'accroissement du taux d'imposition réduit le gain espéré des investissements, ce qui les rend moins attractif (Easterly et Rebelo, 1993) ; quand de nouvelles opportunités d'investissement sont créées ou anticipées par le gouvernement.

Les effets de la fiscalité peuvent être plus importants dans les économies ouvertes ayant accès au marché des capitaux internationaux (King et Rebelo, 1990).

Les pays peuvent connaître de longues périodes de récession ou de stagnation si les politiques fiscales (accroissement de taux d'imposition) éliminent les incitations pour la croissance. Quel que soit le modèle de croissance endogène retenu, il est difficile de prédire en toute rigueur l'effet de la fiscalité sur la croissance par le biais de l'offre de travail et/ou l'accumulation du capital. Certains auteurs comme Lucas(1990) ont prédit un effet non significatif de la fiscalité sur la croissance, d'autres au contraire ont conclu à l'importance de ces effets (Jones et al, 1999 ; Stokey et Rebelo, 1995).

Le modèle de Coppier (2003) considère la corruption comme étant une taxe additionnelle sur l'investissement (Wei, 1999) qui, de ce fait, est pénalisé. Les résultats établis dépendent donc non seulement du comportement des entreprises à l'égard de cette taxe et donc du processus d'accumulation du capital mais aussi du mécanisme de contrôle dans l'économie. Il s'ensuit que, l'utilisation faite des ressources collectées n'est pas explicitement prise en compte. De plus, l'interaction entre la fiscalité et les dépenses publiques donne lieu à des résultats différents. Le modèle de Barreto et Alm (2003) en fait une première approche

Barreto et Alm (2003) ont adopté un modèle de croissance endogène. Ils considèrent une population composée de deux catégories d'agents : les agents privés et les agents publics.

Chaque agent maximise sa fonction d'utilité qui dépend de la consommation d'un bien public mais aussi de celle d'un bien privé. La corruption apparaît ici comme une forme de rente sur la provision des biens publics destinés à la production du secteur privé. Deux types d'impôts existent dans une telle économie : l'impôt sur le revenu payé par les seuls agents privés (hypothèse forte) et l'impôt sur la consommation supportés par les deux catégories d'agents.

Ces impôts constituent les deux sources par lesquelles l'Etat finance ses activités. Non seulement les auteurs modélisent la corruption sous une autre forme, mais ils tiennent compte de l'effet de celle-ci sur la provision des biens publics nécessaires au secteur privé.

Contrairement à Coppier (2003), Barreto et Alm (2003) tiennent compte aussi bien des dépenses publiques et de leurs moyens de financement (taxes et impôts). Toutefois, quelques insuffisances sont à relever. Premièrement, l'hypothèse sur le non paiement des impôts sur le revenu des agents publics est discutable. Au contraire, cet impôt est plutôt bien appliqué. Il semblerait que la structure optimale dans une société corrompue dépend de cette hypothèse. Il est trivial qu'un agent public qui ne paie pas d'impôt sur le revenu et qui en tire ses ressources ait une forte préférence pour une structure fiscale où celui-ci domine. Deuxièmement, après avoir dérivé les conditions d'optimalité et le taux de croissance de long terme, les auteurs se sont focalisés essentiellement sur l'interaction entre le bien-être collectif et les variables de dépenses publiques et de fiscalité.

SECTION2 : METHODOLOGIE DE L'ETUDE

Cette section permettra de retenir un modèle, de faire le choix des variables et de postuler pour un signe positif ou non des coefficients. Ensuite il sera mentionné les sources et méthodes d'évaluations des données. Et enfin une synthèse des méthodes d'analyse sera faite.

Paragraphe 1 : Présentation et définition des variables et signes attendus

1. PRESENTATION DU MODELE

Modèle de Base

D'après la revue empirique, nous pouvons déduire les variables relatives à la croissance économique telles que : la stabilité politique, économique et sociale, la régularité des institutions de la république, la bonne gouvernance de l'Etat, la production, l'investissement, la balance des paiements, la population, le degré d'ouverture de l'économie, l'importation, l'exportation, taux d'épargne, le taux de pression fiscale, recette totale, la corruption, les dépenses publiques, investissement privé, les recettes douanières, la taxe nette sur la production.

Compte tenue de l'aspect qualitatif de certaines variables, nous allons retenir principalement dans notre modèle de base : le PIB, taux d'investissement public, le niveau de la corruption, le taux de pression fiscale, taux d'ouverture commerciale. Les variables retenues sont celles dont le choix se justifie par l'objet de l'étude.

2-DEFINITION DES VARIABLES

Variable expliquée : le Produit Intérieur Brut(PIB)

L'Object de notre travail étant d'analyser les effets de la corruption et de la fiscalité sur la croissance économique, il s'agira donc d'introduire une variable susceptible de représenter cette croissance. Dans la pratique le taux de croissance du PIB en est le principal indicateur, il est considéré comme l'un des meilleurs indicateurs pour mesurer la croissance économique d'un pays. C'est pourquoi nous l'utilisons dans la spécialisation du modèle comme variable expliquée.

Les variables explicatives

- Taux d'investissement public (TI).

C'est également un indicateur utile, il indique la part de l'investissement dans le PIB.

- Niveaux de corruption : (IC=10-IPC)

Mesurer la corruption est un exercice difficile à plus d'une titre en ce sens qu'elle se caractérise par des comportements cachés. Pour contourner cette difficulté, l'Organisation Non Gouvernementale Transparency International a conçu et construit un Indice de perception de la Corruption(IPC) élaboré sur une base annuelle. La méthode de construction a été proposée par Johann Graff Lambsdorff de l'université de Göttingen en Allemagne. Un même questionnaire est soumis à un échantillon d'homme d'affaire, d'analystes de risque/Pays et à des membres de société civile qui apprécient l'Etat de la corruption des Pays. Les valeurs de l'IPC vont de 0 pour le pays le plus corrompu à 10 pour celui le plus propre (Honlonkou, 2007).

Néanmoins, cet Indice n'est pas sans limite. Ces limites prennent leurs sources d'une part de la subjectivité des connaissances des pays fournies par les répondants qui parfois peuvent être récentes, lointaines ou acquises pendant une longue période ; et d'autre part de l'éventualité que celle-ci soit tributaire d'une mauvaise expérience faite par un répondant dans un pays. Toutes ces raisons vont pousser Paldam (2002) à dire cet Indice présente beaucoup d'inerties. Honlonkou (2007) va tirer de ce qui précède, que tous les facteurs peuvent amoindrir la validité et la fiabilité IPC comme mesure objective de la corruption. Cependant, un degré d'imperfection est généralement lié à chaque indicateur statistique.

Mais la particularité de l'utilisation de cet indice dans la présente recherche se résume au fait qu'il a été modifié, pour que les hautes figures correspondent à une grande quantité de corruption. Cette modification est telle que $CORRUPTION=10-IPC$. Une variante de cette approche a été adoptée par Nahia(2008).

- Le Taux d'Ouverture Commerciale (TOC).

Le Taux d'Ouverture Commerciale (TOC), défini comme la somme des exportations et des importations rapportées au PIB, est introduit dans le modèle, afin de saisir les effets des taxes sur la composition et non sur le niveau des échanges, niveau qui dépend des variables structurelles. Son introduction permet aussi de saisir son effet sur la croissance. Il entraîne une réallocation des facteurs plus conforme aux avantages comparatifs, accroît la concurrence sur les marchés dont il augmente la taille. Il facilite aussi l'accès des entreprises à des biens intermédiaires ou à des techniques de production de meilleure qualité. Elle peut également accroître l'épargne intérieure si le taux d'épargne privée est plus élevé dans le secteur des biens échangeables (Guillaumont, 1985).

- Taux de Pression Fiscale (TPF).

Taux de Pression Fiscale (TPF) est le rapport de l'ensemble des recettes fiscales au PIB (Landau, 1986). L'augmentation de la pression fiscale découragerait l'activité productive et exercerait de ce fait une influence négative sur la croissance et

le développement. Les entreprises étant le lieu par excellence de la production de la valeur et de l'importance de la matière imposable, L'Etat ne peut pas les imposer trop lourdement sans risquer de mettre en cause la croissance ultérieure, sauf si le taux d'investissement de la puissance publique est élevé.

Le modèle empirique

S'inspirant des travaux de Salami Moubarakou qui a utilisé le modèle économétrique suivant : $\text{Log}(\text{CROI})_{i,t} = a_{i0} + a_{i1}\text{Log}(\text{INVT})_{i,t} + a_{i2}\text{Log}(\text{CORRUP})_{i,t} + a_{i3}\text{Log}(\text{OUV})_{i,t} + u_{i,t}$ pour analyser les effets de la corruption sur la croissance économique dans les pays de l'UEMOA. En plus des variables utilisées par cet auteur, nous ajoutons la variable TPF qui est un déterminant de la fiscalité. Ainsi le modèle économétrique utilisé dans notre travail se présente comme suit :

$$\text{TCR_PIB}_t = C + b_1 \text{TI}_t + b_2 \text{TPF}_t + b_3 \text{TO}_t + b_4 \text{IC}_t + u_t$$

Avec :

- TCR_PIB_t : taux de croissance du PIB à la période t
- TI_t : taux d'Investissement du Benin à la période t
- TPF_t : taux de pression fiscale du Benin à la période t
- TO_t : Taux d'ouverture de l'économie du Benin à la période t
- IC_t : Niveau de corruption du Benin à la période t
- u_t : Le terme d'erreur du Benin à la période t. Il indique la part du PIB non expliquée par la corruption, la pression fiscale, l'investissement, et l'ouverture de l'économie.
- b_1, b_2, b_3, b_4 sont des paramètres à estimer.

3-Signes attendus

Tableau1 : Récapitulatif des signes attendus des variables

Variable	Définition de la variable	Signe attendus
TI	Taux d'Investissement	+
TO	Taux d'Ouverture	+
TPF	Taux de pression Fiscales	+
IC	Niveau de corruption	-

Source: réalisé par les auteurs à partir des données de la Banque Mondiale de 1980 à 2014.

4-Sources des données

Les données retenues vont de 1980 à 2014, ces données sont prélevées dans les sources suivantes

- TRANSPARENCY INTERNATIONAL
- Fonds Monétaire International (FMI) retrouvé à la DGAE
- Banque Mondiale (BM)

5-Procédure d'estimation et de validation du modèle.

La démarche que nous adoptons ici se résume comme suit:

Vérification de la stationnarité des séries ;

Estimation du modèle

Différents tests de validation du modèle et de significativité des variables. Les tests de validations auxquels nous ferons recours sont les suivants :

- Test de significativité du modèle :
- Test de normalité des résidus :
- Test d'auto-corrélation des erreurs :
- Test d'homoscédasticité des erreurs :
- Test de stabilité du modèle :

Les détails sur les procédures des différentes méthodes d'estimation et de validité du modèle et les hypothèses de validation sont présentés dans l'annexe.

CHAPITRE 2 : PRESENTATION ET ANALYSE DES DONNEES.

Ce chapitre est consacré aux différentes analyses à notre étude. Il s'agira de faire une analyse descriptive de l'évolution du taux de croissance économique, du taux d'investissement, du taux d'ouverture, du taux de pression fiscale et du niveau de la corruption. En suite procéder à l'analyse économétrique des variables entrantes dans le cadre de cette étude.

Section1 : présentation des résultats de la croissance économique au Benin

1. Situation de l'économie béninoise.

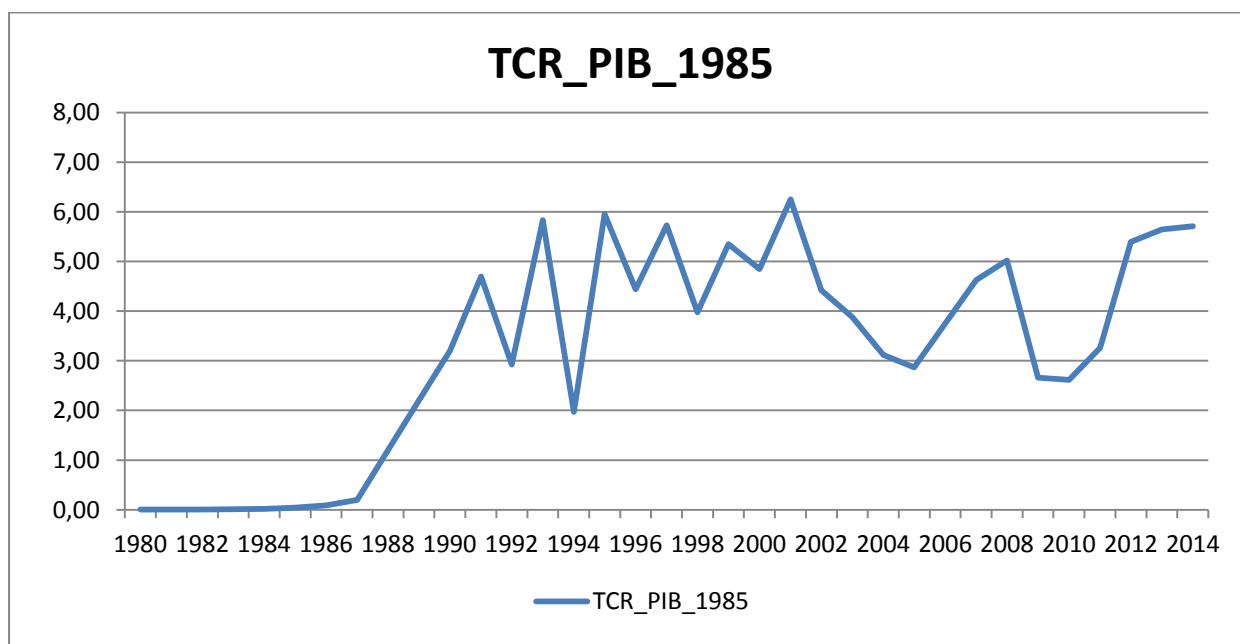
Le Bénin après une profonde crise économique à la fin des années 1980, a abandonné le système économique centralisé et a opté pour une économie de marché. Ce processus de transition vers une économie libérale a entraîné de profonde réforme, ce qui a permis la mise en place d'un nouvel environnement plus favorable à l'investissement privé (Ministère délégué chargé des transports et des travaux publics, 2007). En outre à partir de 1989, le Bénin s'est engagé dans un processus d'ajustement de son économie par le Fonds Monétaire International. Ces programmes ont permis de mettre en place plusieurs mesures de libéralisme et des réformes de l'économie, adoptées dans le but de redresser des équilibres intérieurs et d'accéder à la croissance. C'est ainsi que le Bénin se voit enregistrer une nette amélioration des équilibres macroéconomiques.

L'économie béninoise connaît une évolution favorable depuis quelques années avec une croissance réelle entre 4,4% et 6% par an de 1995 à 2002. Cette croissance est due à une politique macroéconomique stable reposant sur une bonne maîtrise des finances publiques. En outre, depuis la transition vers un gouvernement démocratique en 1990, le Bénin a subi un redressement de son économie. En effet, une grande injection d'investissement externes des sources privées et publiques a allégé les difficultés économiques du début des années 1990 provoquées par une récession globale et un cours de matières premières constamment bas.

Depuis 2002, l'économie béninoise connaît un taux de croissance faible de 2,9% en 2005. Cette baisse est due à la crise du secteur cotonnier. A partir de 2006, on note une reprise de la croissance économique qui est fixée à 3,8% jusqu'à 2008 de 5%. De 2009 à 2011 le pays a connu une baisse de son taux de croissance. Mais grâce aux nouvelles réformes, on a un taux de 5,4% en 2012 et 5% en 2013.

2. Analyse de l'évolution du taux de croissance du PIB.

Graphique 1 : Evolution du taux de croissance du PIB



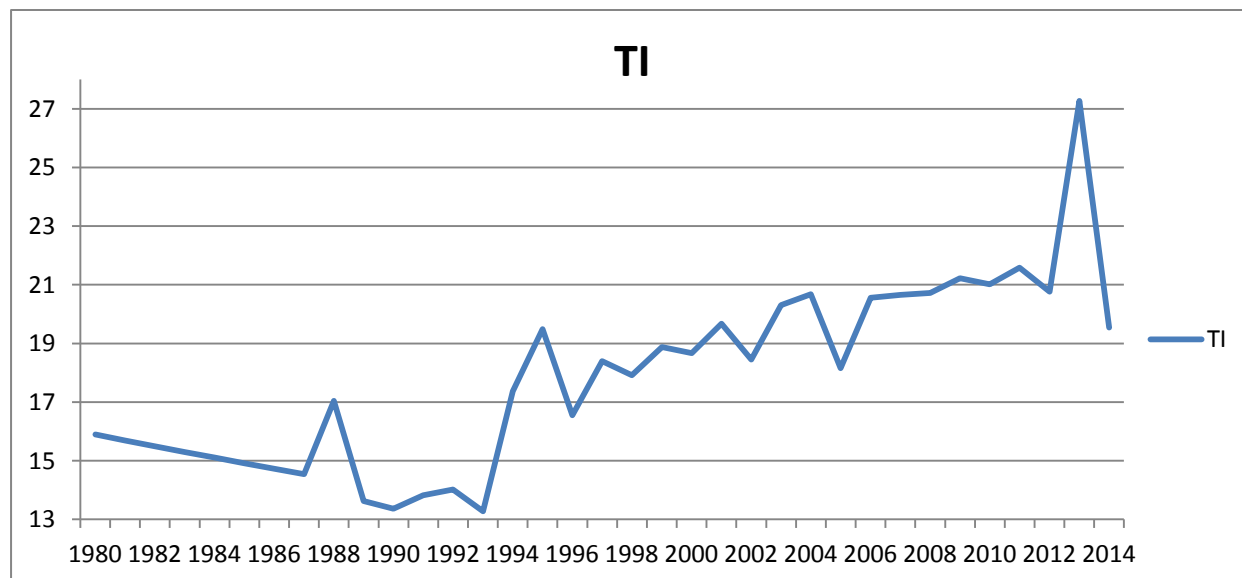
Source: réalisé par les auteurs à partir des données de la Banque Mondiale de 1980 à 2014.

Sur la période de 1980 à 1985 le Taux de Croissance du PIB est nul. A partir de 1984 on constate une augmentation progressive du Taux et atteint 4,8% en 1991. De 1991 à 2001, l'économie béninoise a évolué en dent de scie et atteint 6,2% en 2001. Sur cette période on note un faible taux de 2% en 1994 qui est dû à la dévaluation de la monnaie nationale, le FCFA. Au cours de la période 2002 à 2005, le Bénin a connu un ralentissement sur le plan économique en raison des chocs exogènes, en 2006 on a assisté à une reprise de la croissance caractérisée par une amélioration du taux de croissance réel qui s'est établi à 3,8% puis 4,6% en 2007. Ceci est dû à la normalisation des relations commerciales avec le Nigéria, à la restauration de la confiance au niveau des opérateurs économiques, à la poursuite des

réformes portuaires et à la relance de l'activité économique après les élections présidentielles d'Avril 2006. De 2007 à 2011, cette évolution du taux de croissance économique présente deux tendances. Après une expansion à partir de 2006 pour atteindre 5,0% en 2008, l'économie béninoise est entrée dans une phase de ralentissement à partir de 2009 avec un taux de croissance de 2,7%, ce qui s'est poursuivi jusqu'en 2010. En 2011, on note une légère reprise par rapport à 2010 avec une augmentation de croissance de 0,1%. Le ralentissement constaté entre 2008 et 2010 est dû à : des effets néfastes des inondations en 2010, de la baisse de production cotonnière principal produit d'exportation du pays et à la crise économique internationale qui a induit entre autre des difficultés dans la mise en œuvre du programme d'investissement public, la contraction du commerce extérieur en particulier le commerce de réexportation. De 2011 à 2014 on constate une augmentation du taux de croissance.

3. Analyse de l'évolution du taux d'investissement.

Graphique 2 : Evolution du taux d'investissement.



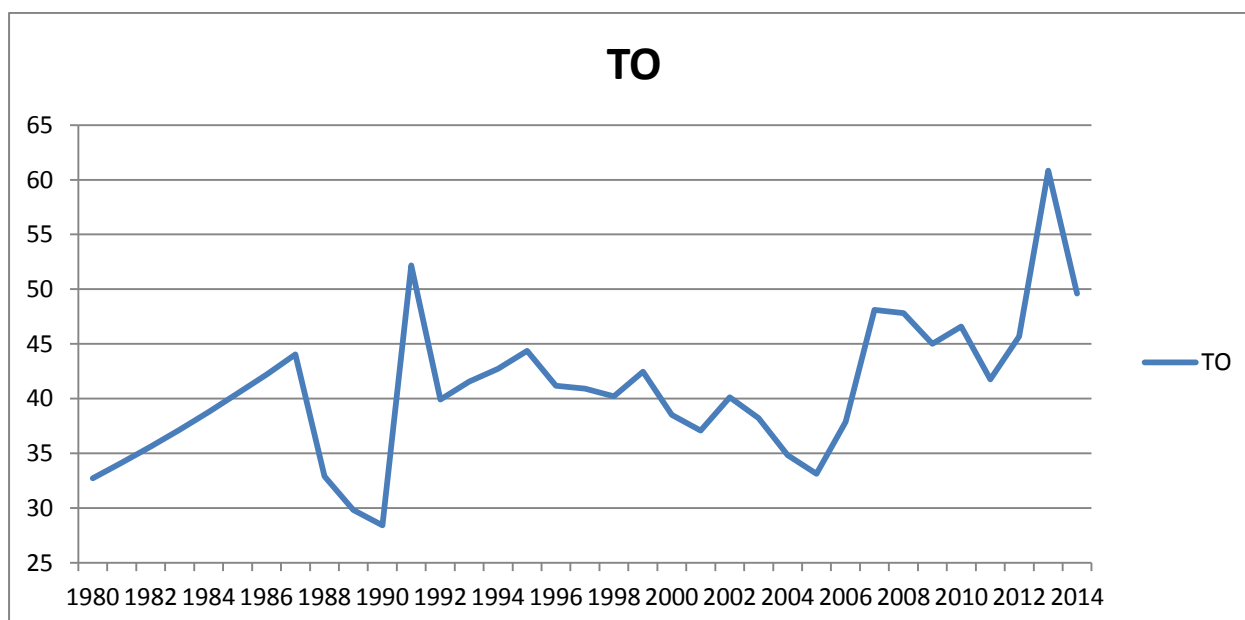
Source: réalisé par les auteurs à partir des données de la Banque Mondiale de 1980 à 2014.

De 1980 à 1987 on constate que le Taux d'Investissement a une tendance décroissante. A partir de 1987 il y a une légère augmentation et chute en 1988. De 1990 à 1993 on constate une chute totale du Taux d'Investissement, ce phénomène

est dû à la faiblesse de l'investissement au Bénin. A partir de 1994, il y a une reprise de l'évolution du taux d'investissement qui atteint 19,2% en 1995. De 1995 à 2012 le taux d'investissement évolue en dent de scie. Il y a une augmentation du taux d'investissement à 2012 et atteint 27,2% en 2013. Cette augmentation est due à l'introduction de nouvelle réforme dans la collecte des impôts. Ce taux chute en 2014, cause de la mauvaise politique du gouvernement béninois en 2014.

4. Analyse de l'évolution du taux d'ouverture

Graphique 3 : Evolution du taux d'ouverture

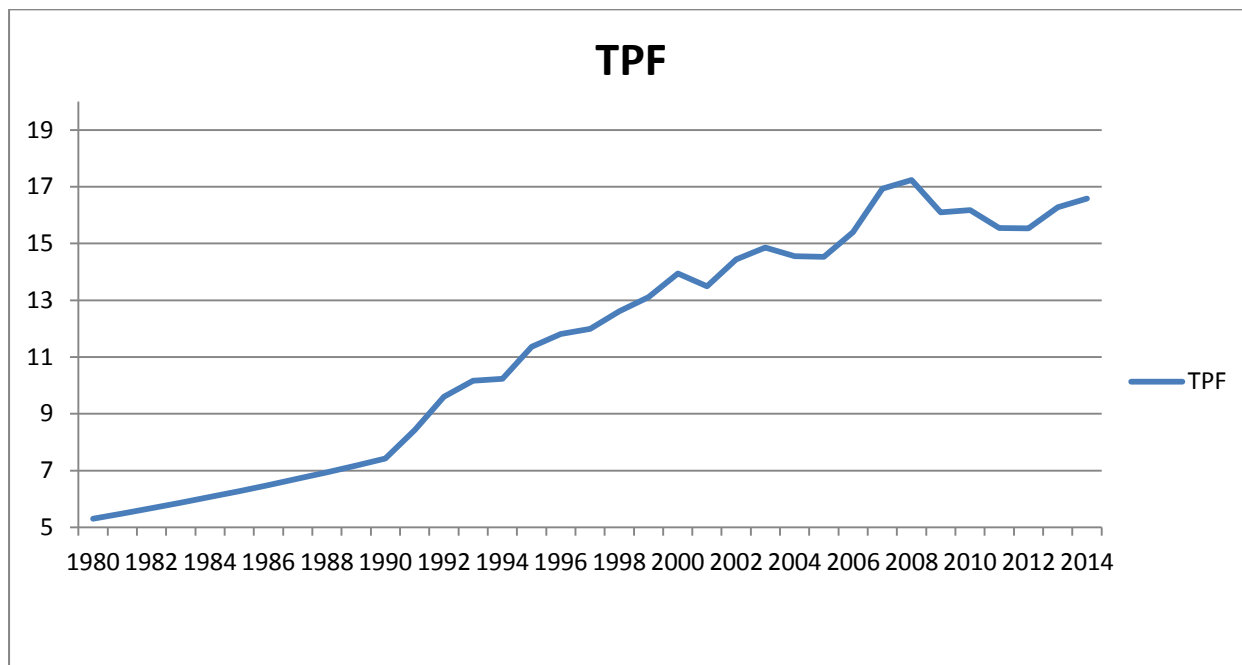


Source: réalisé par les auteurs à partir des données de la Banque Mondiale de 1980 à 2014.

On constate que de 1980 à 1986 le TO a une tendance croissante et connaît une chute considérable jusqu'à atteindre son minimum en 1990. Pendant cette période le pays a connu les bouleversements sociaux et politiques (la grève générale, toute l'économie était paralysée). De 1990 on constate une reprise de l'évolution du TO qui se stabilise à partir de 1992 avec un changement du régime jusqu'à 2010. A partir de cette année il y a encore une augmentation du taux qui est dû à l'introduction d'une nouvelle politique.

5. Analyse de l'évolution du taux de pression fiscale

Graphique 4 : Evolution du taux de pression fiscale

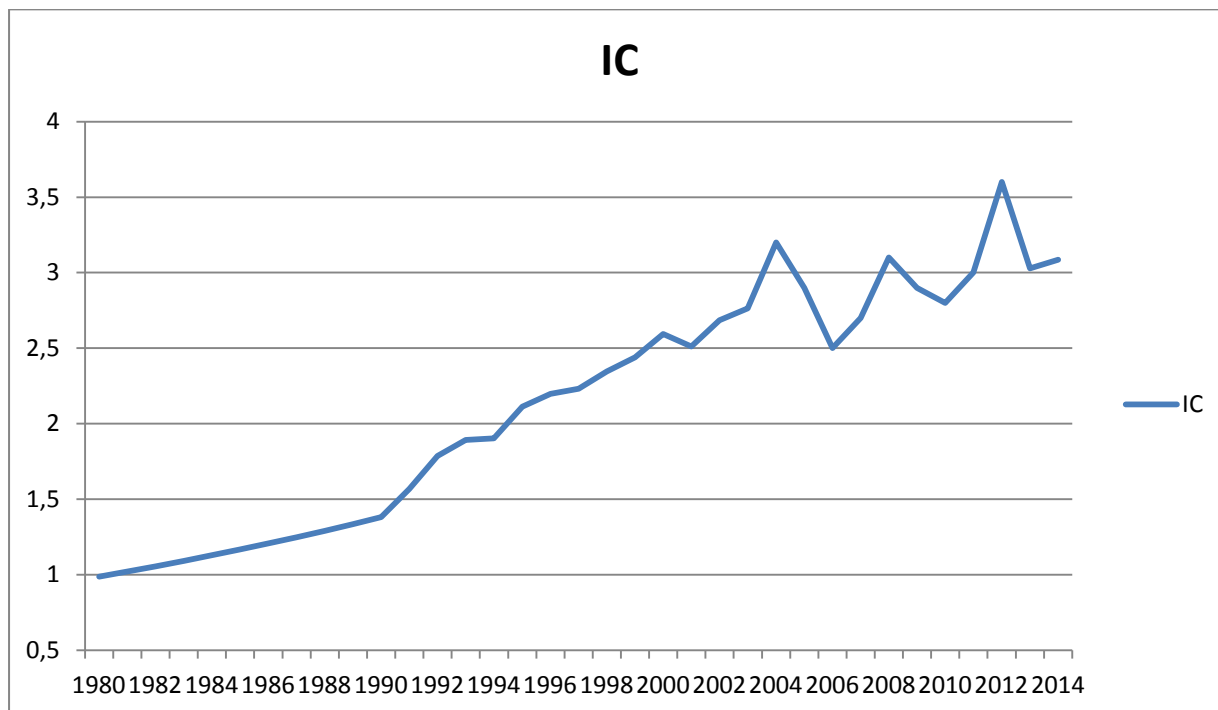


Source: réalisé par les auteurs à partir des données de la Banque Mondiale de 1980 à 2014.

De 1980 à 2014 le Taux de Pression Fiscale a une fonction croissante dans son ensemble, le taux de pression fiscale étant le rapport de l'ensemble de la fiscalité par le PIB. Sur toute la période de notre étude, le taux de pression fiscale est une fonction croissance ce qui implique qu'il y a une augmentation de l'ensemble de la fiscalité et du PIB.

6. Analyse de l'évolution du niveau de corruption

Graphique 5 : Evolution du niveau de corruption



Source: réalisé par les auteurs à partir des données de la Banque Mondiale de 1980 à 2014.

Sur la période de (1980 – 2004), le niveau de la corruption a évolué dans le temps. Il chute de 2004 à 2006 et remonte avec une fluctuation croissante jusqu'en 2014. De 1980 à 2014 le Bénin est fortement corrompu compte tenue de plusieurs raisons, parmi ses raisons nous avons : le détournement des fonds publics, la dominance du secteur informel, les faux frais en douanes et aux extorsions des usagers qui concourent à la faible compétitivité des entreprises et du port autonome de Cotonou.

Section 2 : Modélisation économique entre corruption, fiscalité et croissance. Paragraphe1 : présentation et analyse des résultats d'estimation du modèle.

1. Test de Diagnostic

1-1.Etude de stationnarité des séries.

Résultats du test de stationnarité les variables

Tableau : 2 Résumé des tests de stationnarité sur les variables du modèle

Variables	Test de racine unitaire à niveau		Test de racine unitaire en différence première	
	Probabilité	Conclusion	Probabilité	Conclusion
TCR_PIB	0,3697	Non stationnaire	0,0035	Stationnaire I(1)
TI	0,9478	Non stationnaire	0,0000	Stationnaire I(1)
TPF	0,7971	Non stationnaire	0,0005	Stationnaire I(1)
TO	0,0186	Stationnaire I(0)	-	-
IC	0,8130	Non stationnaire	0,0000	Stationnaire I(1)

Source : Réalisé par les auteurs à partir des données de la Banque Mondiale de 1980 à 2014.

Le tableau révèle que la variable taux d'ouverture est stationnaire à niveau avec constante et sans tendance. Car la probabilité associée à cette variable par le test de racine unitaire est inférieure à 5% nous notons donc que cette variable est stationnaire à niveau au seuil de 5%. Les autres variables sont stationnaires en différence première I(1), la probabilité associée à chacune de ses variables par le test de racine unitaire en différence première est inférieure à 5%. Ses variables sont donc stationnaires en différence première au seuil de 5%. Le test de stationnarité des variables montre que la variable Taux d'Ouverture(TO) est stationnaire à niveau et que les variables Taux de Croissance du PIB (TCR_PIB), Taux d'Investissement(TI), Taux de Pression Fiscale(TPF) et le niveau de la corruption(IC) sont stationnaires en différence première. (Voir annexe2)

Les variables n’ont pas le même ordre de stationnarité. Nous allons passer à l’estimation de notre modèle par la méthode des Moindres Carrées Ordinaires en différenciant les variables stationnaires en différence première.

1-2-Estimation par les MCO

L’estimation du modèle initiale est en annexe 3, elle ressort que toutes les variables expliquent significativement le taux de croissance de PIB sauf la variable taux d’ouverture. Il est important de tester la stabilité des coefficients du modèle.

1-3-Tests CUSUM (Brown, Durbin, Ewans)

Ces tests sont graphiques et permettent d’accepter ou non l’hypothèse de stabilité. Nos tests en annexe4 sur le modèle initiale montrent que le modèle est structurellement stable mais ponctuellement instable car la courbe coupe le corridor.

Stabilisation du modèle

Pour stabiliser le modèle nous pouvons utiliser une variable indicatrice (appelé aussi variable dummy). La variable indicatrice vaut 1 pendant la période 2011-2013 et 0 les autres années de l’étude.

Tableau 3: Estimation des paramètres du modèle stabilisé

Dependent Variable: D(TCR_PIB)				
Method: Least Squares				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-0,159917	0,168577	-0.948629	0.3519
D(TI)	0,060255	0,010931	5.512245	0.0000
D(TPF)	0,210022	0,055295	3.798202	0.0008
TO	0,004027	0,004348	0.926289	0.3632
D(IC)	-1,120202	0,122608	-9.136420	0.0000
DUMMY	0,062953	0,151599	0.415262	0.6815

R-squared	0,994558
Adjusted R-squared	0,992817
Prob(F-statistic)	0,000000

Source : Réalisé par les auteurs à partir des données de la Banque Mondiale de 1980 à 2014.

L'utilisation de la variable indicatrice a stabilisé le modèle (stable structurellement et ponctuellement), voir les graphiques de CUSUM en annexe 5. Le pouvoir explicatif du modèle est de 99,45%. De plus le modèle est globalement significatif. Par ailleurs, la validation de ce modèle ne l'est pas totalement car l'hypothèse de non corrélation des erreurs est violée.

Tableau4 : Test d'autocorrélation des résidus.

Breusch-Godfrey Serial Correlation LM Test:			
F-statistic	3,527053	Prob. F(2,23)	0,0461
Obs*R-squared	7,980261	Prob. Chi-Square(2)	0,0185

Source : Réalisé par les auteurs à partir des données de la Banque Mondiale de 1980 à 2014.

La probabilité du test (0,0185) est inférieure à 0,05 ce qui implique que les erreurs du modèle sont auto-corrélés. Le corrélogramme en annexe 6 nous montre le point de rupture.

Correction de l'auto corrélation par la méthode de Cochrane Orcutt

La méthode de Cochrane-Orcutt est une méthode d'estimation des paramètres qui doit être utilisé en cas de corrélation des erreurs. Nous avons vu que les erreurs du modèle linéaire étaient corrélées positivement. Nous donnons ci-dessous les estimations obtenues par la méthode de Cochrane-Orcutt.

Tableau5 Résultat du test par la methode de cochrane-orcutt

Dependent Variable: D(TCR_PIB)				
Method: Least Squares				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.052841	0.132144	0.399877	0.6929
D(TI)	0.067872	0.013989	4.851793	0.0001
D(TPF)	0.309780	0.044107	7.023410	0.0000
TO	-0.002269	0.003520	-0.644433	0.5257
D(IC)	-0.915601	0.103703	-8.829106	0.0000
DUMMY	0.380305	0.131249	2.897586	0.0081
AR(1)	-0.735168	0.191352	-3.841967	0.0008
R-squared	0.996112			
Prob(F-statistic)	0.000000			

Source : Réalisé par les auteurs à partir des données de la Banque Mondiale de 1980 à 2014.

2-Analyse des résultats de l'estimation

Les résultats de l'estimation montrent que les variables TI, TPF et IC expliquent individuellement la variable TCR_PIB car leurs probabilités sont inférieures à 5%. Alors que la variable TO n'est pas significative au seuil de 5% car sa probabilité est supérieure à 5%. Toutes les variables ont globalement le signe attendu à l'exception de TO. La probabilité associée à la statistique de Fischer est quasiment nulle donc inférieure à 5% ce qui nous permet d'affirmer que le modèle est globalement significatif. Et de plus le $R^2=0,99$ ce qui implique que les variables explicatives expliquent à 99% la variable expliquée.

Les résultats du test de significativité global attestent que le modèle est globalement significatif. C'est-à-dire que les variables explicatives du modèle expliquent en général, le phénomène représenté par la variable expliquée.

Le taux de pression fiscale utilisé dans notre modèle a son coefficient positif et significativement différent de zéro. Ce qui confirme que la fiscalité affecte

positivement la croissance économique au Bénin en ce sens que si l'Etat a plus de ressources, il augmente l'investissement ce qui croit à son tour la production. Mais il est important de souligner que le taux de pression fiscale a toujours un impact négatif à partir d'un certain seuil donné. Ainsi, une augmentation de 10% du TPF augmente de 3,09% le taux de croissance du PIB.

Le niveau de corruption, a son coefficient négatif et significatif. La corruption affecte donc négativement la croissance économique au Bénin, une augmentation de 10% du niveau de la corruption diminue de 9,15% le taux de croissance du PIB. Force est de constater que son coefficient est très fort, la corruption n'est donc pas bonne pour l'économie béninoise.

L'investissement a un impact positif sur la croissance du PIB, son coefficient est positif et significatif. Ainsi donc une augmentation de 10% du taux d'investissement augmente le taux de croissance du PIB de 0,67%. L'investissement traduit l'importance de cette variable dans le processus du développement. Toutes fois, il est important de constater que cette sensibilité est pratiquement non significative du fait de l'envergure que la littérature reconnaît à l'investissement. Ce niveau d'investissement est d'autant plus faible que malgré la croissance du PIB, la pauvreté n'a pas reculée. Il urge donc que la politique macro-économiques instituées avec le programme d'ajustement structurel (PAS) auquel le Benin s'est engagé, mettent un accent particulier sur l'investissement privé et public. Cela exige un tissu économique sain et peu contraignant avec les mesures fiscales visant à stimuler l'investissement.

L'impact de la variable TO sur la variable TCR_PIB n'est pas significatif (probabilité supérieure à 5%). Le taux d'ouverture n'a pas encore d'effet significatif sur l'économie béninoise car on importe plus qu'on exporte ce qui se justifie par le déficit de la balance commerciale et qui prend de l'ampleur au jour le jour. Plusieurs auteurs rappellent que le lien entre ouverture et croissance n'est pas systématique. Grossman et Helpman (1991) soulignent que l'effet du commerce peut être ambigu et même

néfaste. En outre Fontagné et Guérin (1991) voient que l'ouverture serait un catalyseur et non un moteur de la croissance.

3-Tests de validité du modèle

3-1-Test d'auto-corrélation des erreurs

Tableau6 : Test d'auto corrélation des erreurs

Breusch-Godfrey Serial Correlation LM Test:			
F-statistic	0.017900	Prob. F(2,21)	0.9823
Obs*R-squared	0.056161	Prob. Chi-Square(2)	0.9723

Source : Réalisé par les auteurs à partir des données de la Banque Mondiale de 1980 à 2014.

On note que la méthode de Cochrane-Orcutt a corrigé la corrélation des erreurs. La probabilité associée est supérieure à 5% ce qui implique que les erreurs ne sont pas auto-corrélées.

3-2-Test de normalité des erreurs

Tableau7 : Résultat du test de normalité des erreurs

<i>Valeur de Jarque-Bera</i>	<i>Probabilité</i>
<i>1,33</i>	<i>0,51</i>

Source : Réalisé par les auteurs à partir des données de la Banque Mondiale de 1980 à 2014.

La probabilité du test est supérieure à 0,05 ; nous acceptons donc l'hypothèse H0 de normalité des résidus. Annexe 7

3-3-Test d'homoscédasticité des erreurs

Tableau8 : Résultat du test d'homocédasticité des erreurs

<i>Test</i>	<i>Probabilité</i>
<i>Hétéroscédasticité de Breusch-Pagan Godfrey</i>	<i>0,49</i>

Source : Réalisé par les auteurs à partir des données de la Banque Mondiale de 1980 à 2014.

Le test d'homoscédasticité des résidus en annexe 8 montre que les résidus sont homoscédastiques car la probabilité « P » de la statistique du test (Obs*R-squared) valide l'hypothèse nulle d'absence d'hétéroscédasticité ($P=0,4912 > 0,05$).

3-4-Test Reset de Ramsey

Selon Ramsey, la plupart des erreurs de spécification dans les modèles est due au fait que le vecteur erreur est non nul. Il est évident que les variables explicatives du modèle ne sont pas les seules qui influencent la croissance économique.

H0 : le modèle est bien spécifié

H1 : le modèle est mal spécifié

On accepte H0 si la probabilité est supérieure à 5%.

On remarque que la probabilité de Fisher est supérieure à 5%, ce qui implique que le modèle est bien spécifié (annexe 9). De plus les coefficients des variables explicatives $FITTED^1$ et $FITTED^2$ sont significativement égales à zéro.

La probabilité est supérieure à 5% alors les erreurs sont homocédastiques (voir annexe10)

Paragraphe 2 : Vérification des hypothèses

❖ Vérification de la première hypothèse

D'après l'analyse économétrique, nous constatons que la corruption affecte négativement la croissance économique au Bénin. Cela nous permet de valider notre première hypothèse qui stipule que : la corruption influence négativement la croissance économique au Bénin. Ainsi ce résultat confirme les théories de Myrdal(1971) qui soutient que la corruption constitue un obstacle de taille pour le développement et de Mauro(1995) qui considère que : la corruption retarde la croissance et réduit l'investissement.

❖ Vérification de deuxième hypothèse

L'analyse économétrique nous montre que la variable TPF est positivement significative c'est-à-dire que la fiscalité explique positivement la croissance économique au Bénin. Ce qui nous permet de valider notre deuxième hypothèse qui stipule que : la fiscalité explique positivement la croissance économique au Bénin.

Implications de la politique économique et recommandations

Au regard de nos résultats, la corruption ralenti la fiscalité et la croissance économique au Bénin. Pour réduire l'impact de ce phénomène sur la fiscalité et la croissance économique au Bénin, il faut :

- ✓ Elargir l'assiette fiscale par une réduction des exonérations sources d'évasion fiscale;
- ✓ Faire une étude prospective à court, moyen et long terme de l'évolution des recettes totales de la part à allouer aux investissements publics tout en parfait adéquation avec les objectifs de réduction de la pauvreté et du développement économique ;
- ✓ Réduire les taux d'imposition, de manière raisonnable selon les normes internationales pour favoriser les investissements privés car l'imposition des entreprises ne devrait pas porter préjudice à la compétitivité de l'environnement des affaires ;

- ✓ Procéder à une évaluation fiscale et douanière afin d'apprécier le poids de la fiscalité sur les PME. Ceci permettra d'alléger sensiblement la fiscalité qui asphyxie les PME ;
- ✓ Faire de l'accroissement des investissements publics une priorité des politiques du gouvernement
- ✓ Créer des conditions incitatives permettant aux entreprises informelles d'être volontairement transparentes, y compris de s'enregistrer officiellement. Une stratégie pourrait être de leur permettre, de souscrire à une assurance ou de s'affilier à un régime de pension tout en appliquant de faibles taux d'imposition ;
- ✓ Revoir le système de la collecte des impôts en renforçant de façon permanente l'effectif, la formation, le salaire et les équipements des agents collecteurs afin que les tâches qui leurs sont assignées soient effectuées avec le maximum d'efficacité ;
- ✓ Réduire la corruption car la corruption est le principal facteur incitatif de la fraude fiscale ;
- ✓ Promouvoir la transparence et la responsabilité dans la gestion des biens publics ;
- ✓ Mener une politique afin de stimuler les investissements ;
- ✓ Entamer des réformes structurelles sur les plans économique, financier et institutionnel qui ralentiraient l'impact de la corruption sur la croissance économique ;
- ✓ Faire de la bonne gouvernance en général et de la lutte contre la corruption en particulier car son influence sur la croissance économique est supérieure à celle des investissements ;
- ✓ Instituer pour ce qui est de patente, un système de taxation unique et proportionnelle en lieu et place du système d'imposition à partir des tranches des chiffres d'affaires afin d'éviter l'injustice fiscale.

CONCLUSION

Depuis 1996, plusieurs stratégies de lutte contre la corruption ont été élaborées et expérimentées. Les autorités politiques s'y sont engagées mais le bilan des efforts reste mitigé. Le phénomène de la corruption a un impact significatif sur l'économie nationale. En effet, la nature de l'économie béninoise qui se caractérise par l'accomplissement de la plupart des transactions entre des personnes physiques est sujette à la corruption sous plusieurs formes. L'informatisation des opérations pourrait être un facteur contribuant à la régression de la corruption. Cette corruption affecte négativement la compétitivité de l'économie béninoise dans la sous-région. La population reconnaît l'existence de la corruption au Bénin et affirme qu'elle s'aggrave au fil des ans. Le secteur de l'administration le plus touché par ce fléau se révèle être la douane. La principale cause de la corruption reste l'impunité et pour certains l'absence de textes spécifiques, le manque de volonté politique et la faiblesse de la conscience citoyenne.

Le phénomène affecte négativement l'image du Bénin et crée la méfiance des investisseurs étrangers, toute chose qui freine le développement social et économique du pays. En outre, la corruption est source de frustrations et d'appauvrissement de la population en ce qu'elle enrichit une minorité d'agents de l'Etat et en fait des privilèges.

C'est au vu de ce problème que, la présente étude s'est donné le plaisir d'analyser l'impact de la corruption et de la fiscalité sur la croissance économique au Bénin. Pour atteindre cet objectif nous avons fait une étude économétrique sur les variables suivantes : Taux de Pression Fiscale (TPF), Taux d'Ouverture (TO), niveau de la corruption (IC) et Taux d'Investissement. Les résultats économétriques montrent que la fiscalité est un socle de la croissance économique au Bénin, donc une augmentation des recettes soit par extension de la base taxable soit par réduction des fuites serait génératrice de croissance économique. La corruption quant à elle affecte négativement la croissance ceci par la déduction du niveau des recettes collectées ce qui entraîne la réduction de l'investissement public.

BIBLIOGRAPHIE

- Adam. Smith, Recherche sur l'origine et la cause de la richesse des nations (1776), livre IV, chapitre 2, Cité par GBAKA (1978).
- Akpahie Ayétout école nationale d'administration du Togo - Inspecteur des impôts, macro économiste 2012
- Attila Gbewopo Corruption, Fiscalité et Croissance économique dans les Pays en Développement présente et soutenue publiquement le 17 Décembre 2007 pour l'obtention du titre de Docteur en Science économique
- Bliss, C. J. et Di Tella, R. (1997). Does Competition Kill Corruption? Journal of Political Economy, 105: 1001-23
- B. Bogevic ;(2007) corruption : types, causes et conséquences. Perspectives des Reformes Economiques, PP. 169-217
- Da matha sant'anna Sedjro (2001) : Contribution de la fiscalité à l'accélération de la croissance économique au Bénin Mémoire de fin de formation à L'ENA cycle I.
- Mauro, P. (1995). <<Corruption and Growth >>, Quarterly Journal of Economics, vol. 60, n°3, PP. 681-712
- Salami Moubarakou,Analyse des effet de la corruption sur la croissance économique dans les pays de l'UEMOA, une analyse réalisée sur la période de 2004 à 2008,mémoire de maitrise en science économique FASEG\UAC
- ˆSalami I. et Vigan B., (2006), Dettes extérieure-croissance économique au Benin, une étude réalisée sur la période 1974 à 2004, mémoire De maitrise en Science Economiques FASEG| UAC
- Semete o'nko Marguerite Francine, Université de Kinshasa – Licenciée en droit 2006 Aperçu Conceptuel sur la Fiscalité et la Fraude
- Tanzi, V. Davoodi (2000). <<Corruption, Growth and Public Finances>>, Washington, D. C.IMF Working Paper n° 182
- TRANSPARENCY INYTERNATIONAL
- Wei, S. J. (2000) How taxing is corruption on international investissors. The Review of Economics and Statistics, Vol LXXXII,1,1-15

ANNEXES

Annexe 1: base de données

Années	TI	TO	TPF	IC	TCR_PIB_1985
1980	15,89397	32,72286	5,307531	9,012549	0,00
1981	15,69296	34,14065	5,488428	8,978894	0,00
1982	15,49448	35,61987	5,675489	8,944092	0,00
1983	15,29852	37,16317	5,868927	8,908103	0,01
1984	15,10503	38,77335	6,068957	8,870888	0,02
1985	14,91399	40,45328	6,275805	8,832405	0,04
1986	14,72537	42,20601	6,489703	8,79261	0,09
1987	14,53913	44,03467	6,710891	8,751458	0,20
1988	17,04629	32,8885	6,939618	8,708904	1,20
1989	13,62911	29,80133	7,176141	8,6649	2,20
1990	13,36705	28,40635	7,420725	8,619396	3,20
1991	13,81745	52,17675	8,424293	8,432685	4,70
1992	14,0198	39,89955	9,604448	8,213121	2,93
1993	13,27521	41,54357	10,1699	8,10792	5,83
1994	17,36534	42,70904	10,23214	8,096341	1,97
1995	19,48652	44,36646	11,35944	7,88661	5,95
1996	16,55075	41,15748	11,80659	7,803419	4,44
1997	18,40018	40,91699	11,99486	7,768391	5,73
1998	17,91065	40,19634	12,60789	7,65434	3,98
1999	18,87482	42,45807	13,10534	7,56179	5,35
2000	18,66392	38,50065	13,93751	7,406967	4,85
2001	19,67447	37,07301	13,49628	7,489057	6,26
2002	18,45048	40,12483	14,43607	7,314212	4,42
2003	20,30472	38,20701	14,85879	7,235566	3,88
2004	20,67291	34,82118	14,55131	6,8	3,12
2005	18,15657	33,12798	14,53029	7,1	2,87
2006	20,55403	37,85984	15,40077	7,5	3,75
2007	20,65314	48,10812	16,92812	7,3	4,63
2008	20,72348	47,81461	17,2416	6,9	5,02
2009	21,21843	44,9934	16,09524	7,1	2,66
2010	21,01597	46,58504	16,18199	7,2	2,61
2011	21,58283	41,75705	15,54464	7	3,26
2012	20,76066	45,66559	15,53194	6,4	5,39
2013	27,26781	60,83697	16,27882	6,971374	5,64
2014	19,54763	49,6	16,58729	6,913983	5,71

Annexe 2 : Test de stationnarité sur les variables

TCR_PIB

Null Hypothesis: TCR_PIB_1985 has a unit root

Exogenous: Constant

Lag Length: 4 (Automatic - based on AIC, maxlag=5)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-1.807843	0.3697
Test critical values:		
1% level	-3.670170	
5% level	-2.963972	
10% level	-2.621007	

Null Hypothesis: D(TCR_PIB_1985) has a unit root

Exogenous: Constant

Lag Length: 3 (Automatic - based on AIC, maxlag=3)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-4.092758	0.0035
Test critical values:		
1% level	-3.670170	
5% level	-2.963972	
10% level	-2.621007	

TI

Null Hypothesis: TI has a unit root

Exogenous: Constant

Lag Length: 2 (Automatic - based on AIC, maxlag=7)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-0.039047	0.9478
Test critical values:		
1% level	-3.653730	
5% level	-2.957110	
10% level	-2.617434	

Null Hypothesis: D(TI) has a unit root

Exogenous: Constant

Lag Length: 1 (Automatic - based on AIC, maxlag=1)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-6.278895	0.0000
Test critical values:		
1% level	-3.653730	
5% level	-2.957110	
10% level	-2.617434	

TPF

Null Hypothesis: TPF has a unit root

Exogenous: Constant

Lag Length: 0 (Automatic - based on AIC, maxlag=7)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-0.831791	0.7971
Test critical values:		
1% level	-3.639407	
5% level	-2.951125	
10% level	-2.614300	

Null Hypothesis: D(TPF) has a unit root

Exogenous: Constant

Lag Length: 0 (Automatic - based on AIC, maxlag=0)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-4.814321	0.0005
Test critical values:		
1% level	-3.646342	
5% level	-2.954021	
10% level	-2.615817	

TO

Null Hypothesis: TO has a unit root

Exogenous: Constant

Lag Length: 0 (Automatic - based on AIC, maxlag=1)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-3.385376	0.0186
Test critical values:		
1% level	-3.639407	
5% level	-2.951125	
10% level	-2.614300	

IC

Null Hypothesis: IC has a unit root

Exogenous: Constant

Lag Length: 4 (Automatic - based on AIC, maxlag=8)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-0.770438	0.8130
Test critical values:		
1% level	-3.670170	
5% level	-2.963972	
10% level	-2.621007	

Null Hypothesis: D(IC) has a unit root
 Exogenous: Constant
 Lag Length: 2 (Automatic - based on AIC, maxlag=2)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-5.947847	0.0000
Test critical values:		
1% level	-3.661661	
5% level	-2.960411	
10% level	-2.619160	

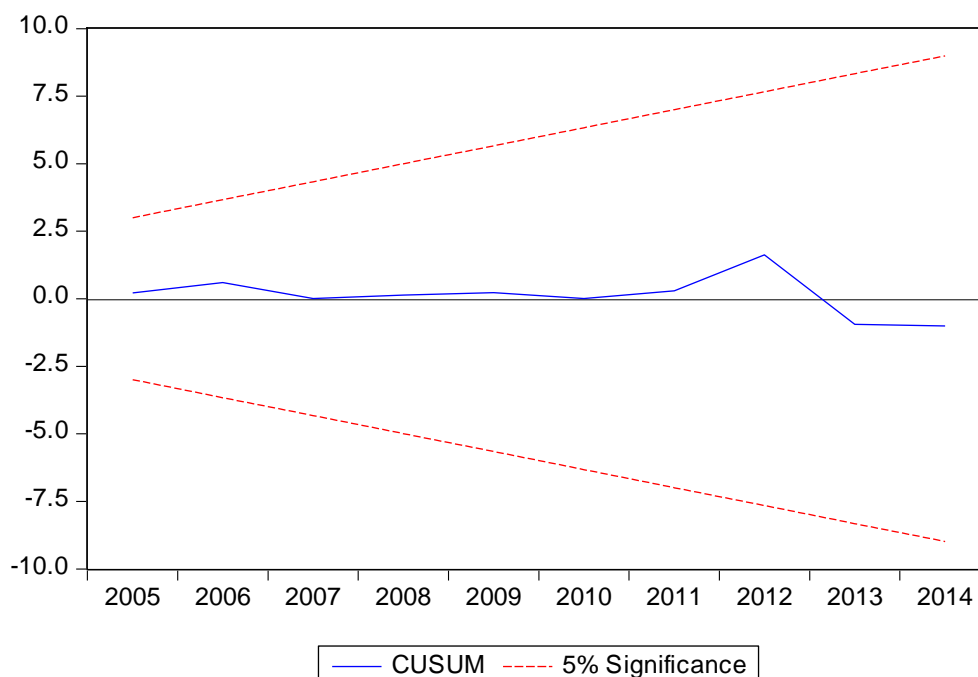
Annexe 3: Estimation par les MCO du modèle initiale

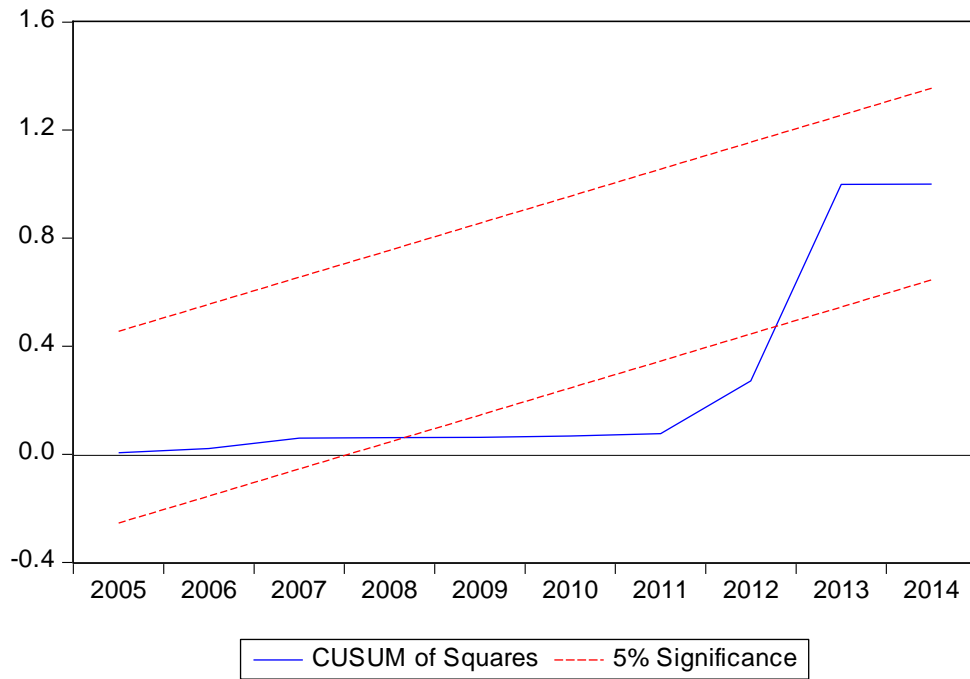
Dependent Variable: D(TCR_PIB)
 Method: Least Squares
 Sample (adjusted): 1981 2014
 Included observations: 34 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-0.185387	0.154504	-1.199884	0.2410
D(TI)	0.061472	0.010362	5.932227	0.0000
D(TPF)	0.196158	0.043372	4.522711	0.0001
TO	0.004837	0.003824	1.264801	0.2172
D(IC)	-1.137136	0.113773	-9.994757	0.0000

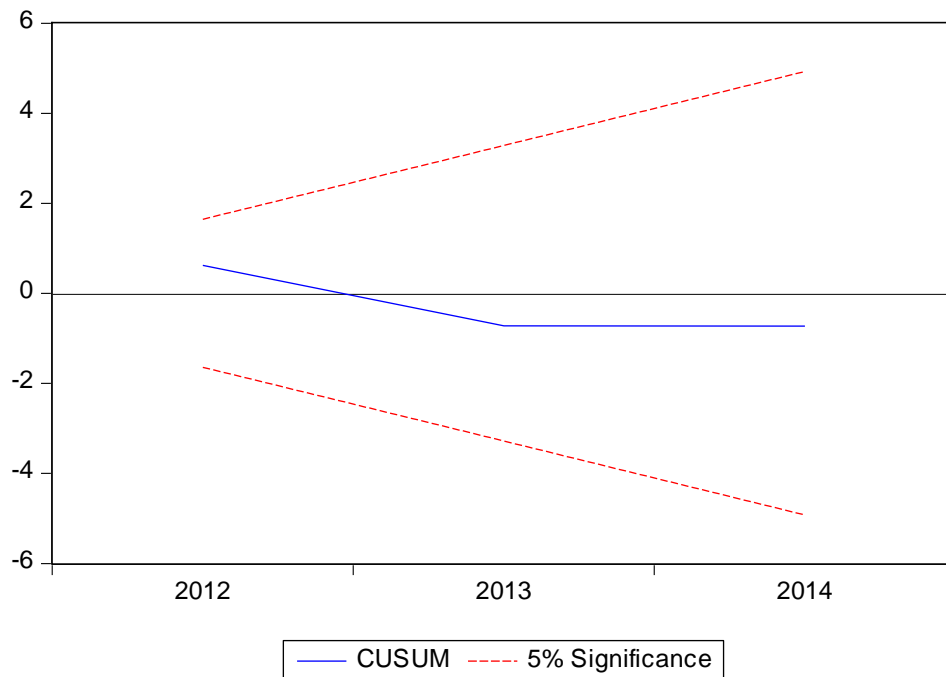
R-squared	0.994521	Mean dependent var	0.167941
Adjusted R-squared	0.993046	S.D. dependent var	1.501245
S.E. of regression	0.125192	Akaike info criterion	-1.115606
Sum squared resid	0.407502	Schwarz criterion	-0.756462
Log likelihood	26.96530	Hannan-Quinn criter.	-0.993127
F-statistic	674.1817	Durbin-Watson stat	2.616051
Prob(F-statistic)	0.000000		

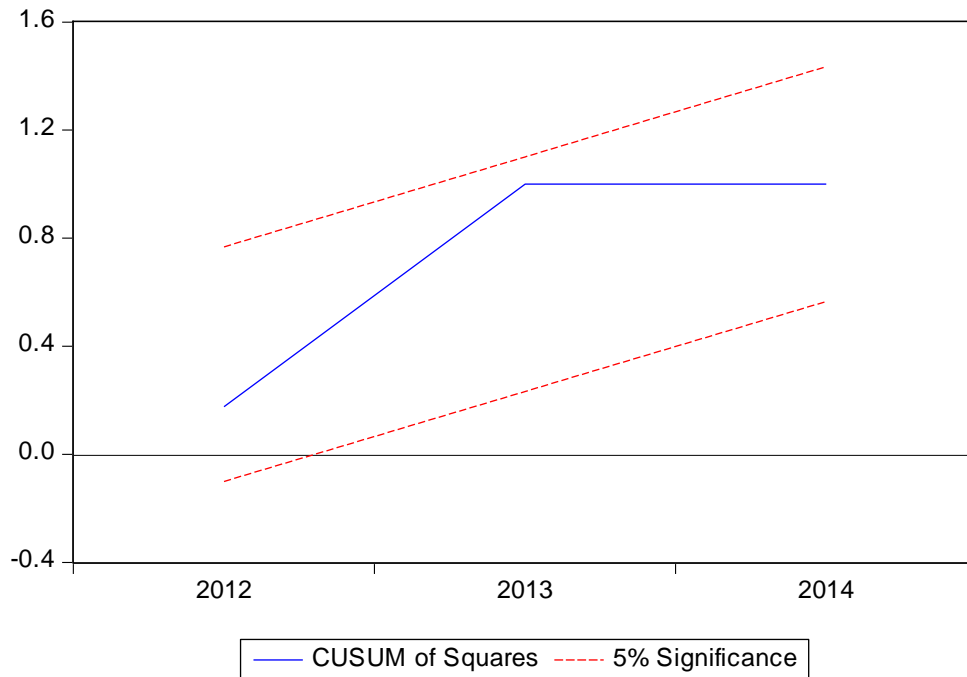
Annexe 4: Tests de stabilité du modèle initiale





Annexe 5: Tests de CUSUM du modèle avec dummy



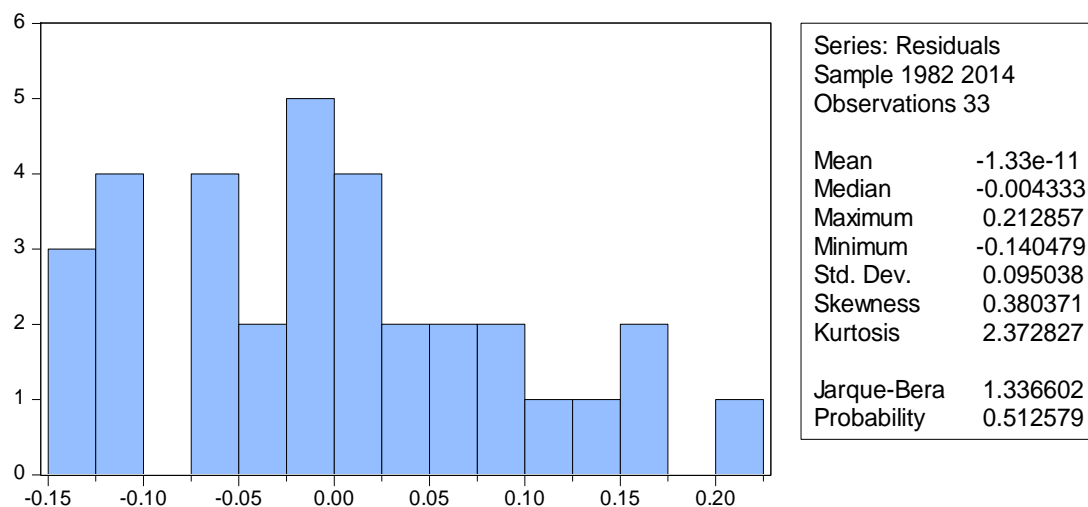


Annexe 6 : Corrélogramme des résidus du modèle stabilisé

Sample: 1981 2014
 Included observations: 34

Autocorrelation	Partial Correlation	AC	PAC	Q-Stat	Prob	
		1	-0.354	-0.354	4.6389	0.031
		2	0.009	-0.133	4.6419	0.098
		3	0.044	0.000	4.7169	0.194
		4	-0.243	-0.261	7.1251	0.129
		5	0.014	-0.209	7.1335	0.211
		6	0.205	0.131	8.9642	0.176
		7	0.012	0.178	8.9709	0.255
		8	-0.145	-0.166	9.9646	0.268
		9	0.007	-0.185	9.9670	0.353
		10	-0.080	-0.047	10.297	0.415
		11	-0.048	-0.043	10.418	0.493
		12	-0.002	-0.259	10.418	0.579
		13	0.301	0.190	15.707	0.265
		14	-0.251	-0.013	19.568	0.144
		15	0.084	-0.051	20.028	0.171
		16	-0.061	-0.155	20.280	0.208
		17	-0.152	-0.086	21.941	0.187
		18	0.137	-0.004	23.385	0.176
		19	0.046	-0.103	23.556	0.214
		20	0.004	-0.071	23.558	0.262
		21	-0.017	0.018	23.585	0.314
		22	-0.022	-0.026	23.634	0.367
		23	-0.015	0.011	23.658	0.423
		24	-0.001	-0.038	23.658	0.481

Annexe 7: Test normalité sur les résidus



Annexe 8 : Test d'homoscédasticité des résidus

Heteroskedasticity Test: Breusch-Pagan-Godfrey

F-statistic	0.871499	Prob. F(8,24)	0.5534
Obs*R-squared	7.428510	Prob. Chi-Square(8)	0.4912
Scaled explained SS	2.476940	Prob. Chi-Square(8)	0.9628

Annexe 9: Test Reset de Ramsey

Ramsey RESET Test

Specification: D(TCR_PIB) C D(TI) D(TPF) TO D(IC) INF INF2 INF3 DUMMY
AR(1)

	Value	df	Probability
F-statistic	1.304591	(2, 21)	0.2924
Likelihood ratio	3.864736	2	0.1448

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-0.024367	0.140993	-0.172826	0.8644
D(TI)	0.056151	0.014742	3.808891	0.0010
D(TPF)	0.296451	0.045654	6.493430	0.0000
TO	-0.000432	0.003711	-0.116354	0.9085
D(IC)	-0.943382	0.109073	-8.649119	0.0000
DUMMY	0.305215	0.138601	2.202109	0.0390
FITTED^1	0.006056	0.004261	1.421127	0.1700
FITTED^2	-0.002399	0.002296	-1.044932	0.3079
AR(1)	-0.670561	0.204586	-3.277651	0.0036

R-squared	0.996542	Mean dependent var	0.173001
Adjusted R-squared	0.994731	S.D. dependent var	1.524227
S.E. of regression	0.110645	Akaike info criterion	-1.289696
Sum squared resid	0.257088	Schwarz criterion	-0.745511
Log likelihood	33.27998	Hannan-Quinn criter.	-1.106594
F-statistic	550.1615	Durbin-Watson stat	2.019161
Prob(F-statistic)	0.000000		

Annexe10 : différentes étapes de la procédure d'estimation et de validation du modèle

Test de stationnarité de Dickey Fuller Augmented(ADF)

Une série chronologique est stationnaire si son espérance et sa variance restent inchangées dans le temps. En d'autres termes la série stationnaire ne comporte ni saisonnalité, ni tendance. Dickey et Fuller (1979 ; 1981) ont mis au point un test permettant non seulement de détecter l'existence d'une tendance mais aussi de déterminer la bonne manière de stationnariser une série.

Le test de racine unitaire indique l'ordre d'intégration des séries. Il en découle donc qu'une série est intégrée d'ordre 1 s'il convient de la différencier une fois avant de la stationnariser. Il est important de préciser que le choix porté sur le Dickey Fuller Augmented se justifie par le fait qu'il tient compte du nombre de retard. C'est le test qui tient compte de l'hypothèse qu'il n'y a aucune raison pour que, à priori ; l'erreur soit non corrélée. Mais les deux tests se font de la même manière, seules les tables statistiques diffèrent

On teste alors l'hypothèse nulle H_0 contre l'hypothèse alternative H_1 :

On test l'hypothèse H_0 contre H_1

{	H_0 : présence de racine unitaire (série non stationnaire)
	H_1 : absence de racine unitaire (série stationnaire)

La règle de décision est la suivante :

- si la valeur statistique calculée est inférieure à la valeur critique tabulée, on rejette l'hypothèse nulle de racine unitaire : la série étudiée est donc stationnaire (**ADF < valeur critique, H1 rejetée**) ;
- si la valeur statistique calculée est supérieure à la valeur critique tabulée, on ne rejette pas l'hypothèse nulle de non stationnarité (**ADF > valeur critique, H0 rejetée**)

✓ Test de normalité de Jarque Berra

Il est utile de vérifier dans un travail de recherche, la normalité des erreurs surtout pour le calcul des intervalles de confiance et aussi pour effectuer les tests de student sur les paramètres. Le test de Jarque Bera (1984) fondé sur la notion de skewness (asymétrie) et de kurtios (aplatissement), permet de vérifier la normalité d'une distribution statistique.

Hypothèse du test :

$$\left\{ \begin{array}{l} \mathbf{H0 : X \text{ suit une loi normale } N (m, \sigma)} \\ \mathbf{H1 : X \text{ ne suit pas une loi normale } N (m, \sigma)} \end{array} \right.$$

La statistique de J-B est définie par : $J-B = n [s^2/6 + (k-3)^2/24]$, où s représente le coefficient de dissymétrie (Skewness) et k le coefficient d'aplatissement (Kurtosis).

J-B suit sous l'hypothèse de normalité une loi de Khi-deux à 2 degrés de liberté.

On accepte au seuil de **5%** l'hypothèse de normalité si **J-B < 5,99** ou si la probabilité est supérieure à 5% (**Probability > 0,05**).

- **Test d'auto- corrélation des erreurs**

Il s'agit de tester si l'erreur à un instant (t) a d'influence sur l'erreur des autres instants ou encore si l'erreur est indépendante d'une période à une autre.

La statistique de Breusch-Godfrey donnée par $BG = n * R^2$ suit une loi de Khi-deux à p degrés de liberté avec :

P : nombre de retards des résidus ; **n** : nombre d'observations et **R²** : le coefficient de détermination.

L'hypothèse de non corrélation des erreurs est acceptée si la probabilité est supérieure au seuil critique de 5% ou si $n * R^2 < \text{Khi-deux lu}$.

- **Test d'homoscédasticité des erreurs**

Il est utilisé pour tester la constance de la variance de l'erreur dans le temps. Ce test permet de mesurer le risque de l'amplitude de l'erreur quelque soit la période. Les erreurs sont homoscédastiques si la probabilité est supérieure au seuil critique de 5%. Rappelons que le test utilisé est celui de Breusch-Pagan-Godfrey

- **Test CUSUM de stabilité**

Ce test permet de détecter les instabilités structurelles des équations de régression au cours du temps.

H_0 : modèle stable

H_1 : modèle instable

Règle de décision

Si la courbe ne coupe pas le corridor alors le modèle est stable et on accepte H_0 et on rejette H_1

TABLE DES MATIERES

Avertissement.....	II
Dédicaces.....	III
Dédicaces.....	IV
Remerciements.....	V
Abréviations.....	VI
Listes des tableaux et graphiques.....	VII
Sommaire.....	VIII
Résumé.....	IX
Introduction.....	1
CHAPITRE1: Cadre institutionnel, cadre théorique et méthodologique de l'étude.....	3
Section1 : cadre institutionnel et théorique de l'étude.....	3
Paragraphe1 : cadre institutionnel.....	3
1- Attribution de la DGAE.....	3
2-Structure organisationnelle de la DGAE.....	4
3- Missions de la DGAE.....	4
4-Déroulement du stage et difficultés rencontrées au cours du stage.....	7
4-1- Déroulement du stage.....	7
4-2- Difficultés rencontrées au cours du stage.....	10
Paragraphe2 : cadre théorique de l'étude.....	11
I- Problématique, objectifs et hypothèses.....	11
1. Problématique.....	11
2. objectifs et hypothèses.....	14
2-1- Objectifs.....	14
2-2- Hypothèses.....	14
II : Revue de littérature.....	15
Revue théorique.....	15
1.1-Relation entre corruption et la croissance économique.....	15
1.2-Relation entre fiscalité et la croissance économique.....	16
1.3-Relation entre corruption, fiscalité et croissance économique.....	20
2-Revue empirique.....	20

Section2 .Méthodologie.....	24
Paragraphe1 : présentation et définition des variables et signes attendus.....	24
1. Présentation du modèle.....	24
2. Définition des variables.....	25
3. Signes attendus	27
4. Source des données.....	28
5. Procédure d'estimation.....	28
CHAPITRE2 : présentation et analyse des données.....	29
Section1 : présentation des résultats de la croissance économique au Bénin.....	29
1. Situation de l'économie béninoise.....	29
2. Analyse de l'évolution du taux de croissance du PIB.....	30
3. Analyse de l'évolution du taux d'investissement.....	31
4. Analyse de l'évolution du taux d'ouverture.....	32
5. Analyse de l'évolution du taux de pression fiscale.....	33
6. Analyse de l'évolution du niveau de corruption	34
Section2 : Modélisation économique entre corruption, fiscalité et croissance.....	35
Paragraphe1 : présentation et analyse des résultats d'estimation du modèle.....	35
1. Test de diagnostics.....	35
1.1 Etude de la stationnarité des séries.....	35
1.2 Estimation par MCO.....	36
1.3 Test de CUSUM.....	36
2. Analyse des résultats de l'estimation.....	38
3. Test de validité du modèle.....	40
3.1 Test d'auto-corrélation des erreurs.....	40
3.2 Test de normalité des erreurs	40
3.3 Test d'homoscédasticité des erreurs	41
3.4 Test de Reset de Ramsey.....	41
Paragraphe2 : vérification des hypothèses.....	42
Conclusion	44
Bibliographie.....	45
Annexe.....	. a